

Mines, énergie, eau, transports, agriculture :  
2026, année charnière  
pour la concrétisation des grands projets

P-02

La préparation mentale et physique face à un défi crucial  
P-12

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Dimanche 04 Janvier 2026/N° 1241// PRIX 20DA

Frappes sur Caracas et capture annoncée du président Maduro



Les Verts en mode concentration maximale

# Avalanche de condamnations

P-03



**A** lors que Washington affirme avoir arrêté le président vénézuélien Nicolás Maduro, Caracas dénonce une violation de sa souveraineté. Dans un contexte de tensions accrues, cette intervention soulève de nombreuses questions quant à ses véritables objectifs et à ses conséquences pour la stabilité régionale.

Maghzaoui met en garde :

« Des forces cherchent à saboter les liens algéro-tunisiens »

P-04

Mandat de deux ans au Conseil de sécurité de l'ONU  
P-04



L'Algérie, voix incontournable sur les dossiers internationaux

Elle gagne en attractivité

P-02

L'Algérie séduit les grandes références du voyage

En 2026, l'Algérie se distingue en étant classée parmi les dix meilleures destinations touristiques par le magazine américain Travel Awaits. Déjà saluée par la BBC, la destination algérienne séduit par son authenticité culturelle, ses sites archéologiques majeurs et ses efforts pour développer un tourisme durable et accessible, ce qui renforce sa position sur la scène touristique internationale.



**Prix à la pompe réajustés, SMIG relevé et aides prolongées :**

# Ce qui change en 2026

■ Par Salima H

**L'**ajustement des prix à la pompe appliqué depuis le début de l'année, vise à garantir l'approvisionnement continu du marché national et à couvrir les coûts de production et de distribution croissants, souligne le ministère des hydrocarbures et des mines, assurant que «le Trésor public continue de supporter la majeure partie du prix final pour préserver le pouvoir d'achat et soutenir les activités économiques». Dans un communiqué, publié vendredi, 2 janvier, le ministère ajoute que «cette approche vise à établir un équilibre entre l'impératif d'assurer la continuité et la qualité du service public dans ce secteur et la protection des consommateurs contre la fluctuation des prix des carburants, qui n'ont pas évolué depuis 2020, et qui demeurent parmi les plus bas et les plus stables au niveau international». Le ministère note en outre que «malgré cet ajustement, « Sirghaz » demeure le carburant le plus économique, son prix étant toujours quatre fois inférieur à celui de l'essence, ce qui confirme la volonté de l'Etat de continuer à encourager ce choix écologique et économique». L'ajustement, qui s'inscrit selon la même source, dans le cadre de l'application des textes législatifs et réglementaires en vigueur, concerne le prix de l'essence, qui passe de 45,62 DA/litre à 47 DA/L (+1,38 DA), celui du gasoil, qui passe de 29,01 DA/L à 31 DA/L (+1,99 DA), et celui du GPL carburant, qui passe de 9 DA/L à 12 DA/L (+3 DA). Il est à savoir que l'Autorité de Régulation des hydrocarbures (ARH) dispose de prérogatives, dans le cadre de la loi hydrocarbures n° 19-13 et le décret exécutif n° 21-63 lui permettant de réajuster les prix des carburants et du GPL sur le marché national. La nouvelle année apporte par ailleurs une série de mesures visant à soutenir le pouvoir d'achat, à améliorer le cadre de vie des citoyens et à contribuer au renforcement de l'économie nationale, tout en assurant l'approvisionnement du marché en produits de base. Le président Tebboune avait annoncé plusieurs mesures dont l'augmentation de l'allocation chômage

**Révision encadrée des prix des carburants, relèvement du SMIG et de l'allocation chômage, maintien des subventions et prolongation des exonérations fiscales sur plusieurs produits de large consommation, l'Etat entend ainsi concilier maîtrise des équilibres financiers et préservation du pouvoir d'achat.**



mage qui passe de 15 000 DA à 18 000 DA et l'ajustement du Salaire National Minimum Garanti (SMIG) augmenté à 24 000 DA à partir de janvier 2026. Une valorisation des pensions de retraite est également attendue. La Loi de Finances pour l'année 2026, introduit en outre plusieurs dispositions visant à maintenir la stabilité des prix à la consommation, notamment à travers la prolongation jusqu'au 31 décembre 2026 des exonérations fiscales et des droits de douane appliqués sur l'huile brute de soja, le café, les légumes secs et les viandes blanche et rouge. Il s'agit aussi de la prolongation

jusqu'au 31 décembre 2026 de l'application du taux réduit de 5% des droits de douane sur les opérations d'importation de cheptels bovin et ovin, vifs destinés à l'abattage, ainsi que les viandes fraîches réfrigérées bovines et ovines sous vide. L'exonération fiscale est également prolongée pour les opérations de vente de légumes secs et du riz importés, ainsi que pour les fruits et légumes frais, les œufs de consommation, le poulet de chair et la dinde produits localement.

S.H.

Le magazine américain spécialisé dans le domaine du voyage, Travel Awaits, a classé l'Algérie parmi les dix meilleures destinations touristiques à visiter en 2026, saluant une nouvelle fois la richesse et la diversité des atouts dont regorge le pays. Cette distinction met en lumière les potentialités touristiques, portées par un patrimoine historique remarquable, des paysages variés et une offre encore préservée du tourisme de masse. Le magazine met notamment en avant plusieurs sites archéologiques majeurs, tels que Timgad, Djemila, Tipasa, Tiddis et Guelma, estimant qu'ils offrent une expérience touristique exceptionnelle, alliant profondeur civilisationnelle et sérénité, loin de l'affluence qui caractérise de nombreuses destinations européennes traditionnelles. La publication souligne également l'avantage compétitif de l'Algérie en matière de coûts. Le pays est présenté comme une destination accessible pour les touristes européens et américains, grâce à des frais de voyage et d'hébergement relativement bas, y compris dans les établissements hôteliers classés cinq étoiles, comparativement à d'autres destinations internationales. Travel Awaits s'est par ailleurs intéressé à la richesse de l'artisanat traditionnel algérien, toujours pratiqué selon des méthodes manuelles authentiques dans les marchés populaires. Cette dimension culturelle confère au séjour une expérience immersive, permettant aux visiteurs de découvrir un héritage profondément enraciné dans l'histoire et l'identité locales. Cette reconnaissance internationale n'est pas isolée. La British Broadcasting Corporation (BBC) avait déjà recommandé l'Algérie comme une destination touristique prometteuse, en l'inscrivant sur la liste des vingt meilleures destinations de voyage pour l'année 2026. Dans ce classement, notre pays s'est hissé à la deuxième place mondiale, juste derrière Abou Dhabi, la BBC saluant la diversité de ses atouts touristiques, allant des vestiges romains majestueux aux paysages sahariens spectaculaires, en passant par des villes historiques de grande valeur patrimoniale. Le magazine évoque également les efforts continus des autorités algériennes visant à accroître le nombre de touristes internationaux, avec pour objectif d'atteindre douze millions de visiteurs par an à l'horizon 2030. Il mentionne aussi l'adoption de la politique du visa à l'arrivée pour les voyageurs inscrits dans des circuits touristiques organisés. La BBC a, en outre, relevé le lancement, en août 2025, d'une compagnie aérienne locale affiliée à Air Algérie, ainsi que l'engagement de l'Etat à renforcer la protection du patrimoine culturel, notamment à travers la formation et le soutien de plus de 460 000 artisans à travers le pays. Dans le même contexte, la wilaya d'Oran a été distinguée par l'Union afro-asiatique du tourisme, du commerce électronique et de l'économie, en recevant le prix d'or après avoir été élue meilleure destination touristique émergente en Afrique pour l'année 2025, lors d'une cérémonie organisée à la fin du mois d'octobre dernier.

Y.B.

## Mines, énergie, eau, transports, agriculture

# 2026, année charnière pour la concrétisation des grands projets

■ Par Salima H

**L**a concrétisation de plusieurs grands projets structurants programmés dans des secteurs clé, tels que les mines, l'énergie, le dessalement d'eau de mer, les transports, l'agriculture et l'habitat, est au menu du gouvernement durant l'année 2026. À travers de grands chantiers, 2026 devrait être une année décisive, en vue d'impulser la croissance, de créer de l'emploi et de renforcer la résilience de l'économie nationale. Le secteur des mines désormais doté d'une nouvelle loi visant à attirer plus d'investisseurs, et de créer des emplois, est notamment valorisé par le projet de la mine de fer de Gara Djebilet (Tindouf) dont la première unité d'une capacité de 4 millions

de tonnes par an, devrait entrer en production en avril/mai 2026. Le lancement de ce gigantesque projet, considéré comme l'un des plus grands gisements de fer au monde, s'accompagnera de la mise en service de la nouvelle ligne ferroviaire Tindouf-Béchar, qui assurera la connexion entre la zone minière, les wilayas limitrophes et les pôles industriels et portuaires du nord-ouest du pays, sur une distance globale d'environ 2.000 km. Outre le projet ferroviaire lié à Gara Djebilet, le secteur ferroviaire connaît un dynamisme sans précédent à travers plusieurs lignes en cours de réalisation ou de lancement vers le Sud et les Hauts Plateaux, notamment entre Laghouat, Ghardaïa et El Menia. Des projets qui visent à désenclaver les régions intérieures, à réduire les coûts logistiques et à soutenir le développement des activités minières, agricoles et in-

dustrielles. La modernisation des ports et le développement des plateformes logistiques visent par ailleurs à accompagner la montée en puissance des exportations, en particulier industrielles et minières. L'extension de ports stratégiques de Djen Djen et d'Oran s'inscrit dans cette stratégie. Les infrastructures routières et urbaines occupent également une place importante dans les projets attendus en 2026. Plusieurs pénétrantes autoroutières reliant les ports aux régions de l'intérieur devraient connaître des avancées significatives. Dans les grandes villes, en particulier à Alger, l'extension des réseaux de métro et de tramway vise à améliorer la mobilité urbaine et à atténuer la congestion routière. Dans le secteur des hydrocarbures, l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), programme un nouvel ap-

pel d'offres en ce début 2026, dans le cadre de la nouvelle loi sur les hydrocarbures (loi n°19-13), après le succès enregistré suite à l'appel d'offres Algeria BID Round 2024, qui a permis la concrétisation de cinq contrats avec des partenaires étrangers. Le programme de dessalement d'eau de mer est également renforcé par lancement officiel de trois nouvelles usines situées dans les wilayas de Tlemcen, Chlef, et Mostaganem, marquant ainsi l'entrée en phase opérationnelle du programme complémentaire national de sécurisation hydrique, décidé par les pouvoirs publics, en vue de produire 5,6 millions de mètres cubes d'eau dessalée, par jour d'ici 2030. Le secteur de l'habitat est par ailleurs au centre de la stratégie gouvernementale cette année avec la poursuite des programmes publics, dont l'AADL3.

S.H.

**L'EXPRESS**



Quotidien national d'information édité par la

**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zoulaouche, Kouba, Alger

[Redaction@lexpressquotidien.dz](mailto:Redaction@lexpressquotidien.dz)

[www.lexpressquotidien.dz](http://www.lexpressquotidien.dz)

TEL/fax: 023.70.99.92

[Service-pub@lexpressquotidien.dz](mailto:Service-pub@lexpressquotidien.dz)

GÉRANT :

**NOURDINE BRAHMI**

DIRECTEUR HONORAIRE:

**ZAHIR MEHDAOUI**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

**RABAH YOUSSEF RABAH**

Redaction@lexpressquotidien.dz

[www.lexpressquotidien.dz](http://www.lexpressquotidien.dz)

TEL/fax: 023.70.99.92

[Service-pub@lexpressquotidien.dz](mailto:Service-pub@lexpressquotidien.dz)

POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À :  
L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

**Impression:**

**Société d'Impression d'Alger (SIA)**

**Diffusion:**

**Media Distribution**

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

Opération militaire américaine au Venezuela

# Le fil des événements

De violentes explosions ont secoué hier Caracas, dans un contexte de fortes tensions entre les Etats-Unis et le Venezuela. Washington affirme avoir conduit une opération militaire « d'envergure », tandis que les autorités vénézuéliennes parlent d'une attaque visant à s'emparer des ressources stratégiques du pays, au premier rang desquelles le pétrole.



■ Par Aida Mouni

Des explosions répétées, des survols d'avions et des coupures d'électricité ont été signalés hier matin dans plusieurs quartiers de Caracas. Des témoins évoquent également des détonations à proximité de l'aéroport international Simón Bolívar de Maiquetía et du port stratégique de La Guaira. Sur les réseaux sociaux, des images montrent d'importants incendies et des colonnes de fumée s'élevant notamment dans le sud et l'est de la capitale. Selon plusieurs médias américains, dont CBS News, le président des Etats-Unis, Donald Trump, aurait ordonné des frappes contre des sites vénézuéliens, incluant des installations militaires. Washington n'a pas détaillé le périmètre exact de l'opération ni la nature précise des cibles touchées. Dans un développement présenté comme majeur, Donald Trump a ensuite affirmé que les forces américaines avaient arrêté le président vénézuélien Nicolás Maduro et son épouse. D'après CBS News, l'opération aurait été menée à l'aube par des éléments de la Delta Force, unité d'élite des forces spéciales américaines, sans que le lieu exact de l'arrestation ne soit rendu public. Toujours selon des responsables américains cités par la chaîne, l'intervention se serait déroulée en quelques heures. Le président américain a parlé d'une « attaque de grande envergure réussie ». Le vice-ministre américain des Affaires étrangères, Christopher Landau,

a déclaré sur la plateforme X que Nicolás Maduro serait « présenté à la justice » pour répondre de « crimes » qui lui sont reprochés, faisant écho aux accusations de trafic de drogue portées par le département de la Justice américain, assorties par le passé d'une récompense pour toute information menant à son arrestation. Dans le même temps, des analyses relayées par la presse internationale, notamment le journal britannique The Spectator, avancent que l'opération américaine viserait à sécuriser un accès aux immenses réserves pétrolières du Venezuela, estimées à environ 300 milliards de barils, soit davantage que celles de l'Arabie saoudite. La réaction des autorités vénézuéliennes ne s'est pas fait attendre. Dans un communiqué, le ministre des Affaires étrangères, Yván Gil Pinto, a condamné des frappes qu'il qualifie de « violation flagrante » de la Charte des Nations unies. Il accuse les Etats-Unis de mener une « agression militaire extrêmement grave » contre le territoire et la population vénézuéliens, visant des sites civils et militaires à Caracas ainsi que dans les Etats de Miranda, d'Aragua et de La Guaira. Selon le chef de la diplomatie vénézuélienne, ces attaques « menacent la paix et la stabilité internationales, en particulier en Amérique latine et dans les Caraïbes », et mettent en danger « la vie de millions de personnes ». Il affirme que l'objectif réel de Washington serait de s'emparer des ressources stratégiques du pays (pétrole et minéraux) et de porter atteinte à son indépendance

politique. Yván Gil Pinto a également indiqué que le président Nicolás Maduro avait signé un décret déclarant l'« état d'urgence » sur l'ensemble du territoire national, afin d'assurer la continuité des institutions et la protection des droits des citoyens. Il a appelé les peuples et les gouvernements de la région et du monde à une mobilisation de solidarité « face à cette agression impériale ». Les Etats-Unis qualifient depuis des années le pouvoir de Nicolás Maduro de « régime dictatorial » et lui imposent de lourdes sanctions économiques. Le Venezuela, de son côté, accuse régulièrement Washington de chercher à provoquer un changement de régime. Dans une interview enregistrée avant les frappes et diffusée récemment à la télévision d'Etat, Nicolás Maduro affirmait que son pays restait ouvert à des discussions avec les Etats-Unis, notamment en matière de lutte contre le narcotrafic, se disant prêt au dialogue « quand ils le voudront, où ils le voudront et comme ils le voudront ». Il accusait toutefois Washington de mener une campagne de pression destinée à prendre le contrôle des vastes ressources énergétiques vénézuéliennes. Alors que des sirènes d'alerte aérienne ont été entendues à Caracas et que des vidéos continuaient de circuler en ligne, l'ampleur réelle des frappes, leurs conséquences humaines et matérielles, ainsi que le sort exact de Nicolás Maduro restent, à ce stade, l'objet d'annonces contradictoires et de fortes tensions diplomatiques.

A.M.

## Frappes sur Caracas et capture annoncée du président Maduro

### Avalanche de condamnations

■ Par Karima Baba Aissa

La capture revendiquée du président vénézuélien Nicolás Maduro par les forces américaines a déclenché hier une vague de réactions contrastées à travers le monde, de la condamnation ferme à l'approbation prudente. À Moscou, le ministère russe des Affaires étrangères a qualifié l'intervention américaine de « profondément inquiétante et condamnable » et a exhorté Washington à libérer Maduro et son épouse. Selon le communiqué, cette action représente une violation manifeste du droit international et menace la stabilité régionale. Pékin s'est déclaré « profondément choqué » par l'opération et a fermement condamné le recours à la force. La Chine estime que la souveraineté du Venezuela a été compromise et que la paix et la sécurité de l'ensemble de l'Amérique latine et des Caraïbes sont menacées. Téhéran a dénoncé « l'agression illégale » et la « violation flagrante de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale » du Venezuela, soulignant les risques pour la stabilité internationale.

L'Union européenne, par la voix de ses institutions, a appelé à la « retenue » et au respect du droit international. Bruxelles a rappelé que si Nicolás Maduro manque de légitimité à ses yeux, toute escalade militaire unilatérale doit être évitée. La France a condamné la capture du président vénézuélien, jugeant qu'« aucune solution politique durable ne saurait être imposée de l'extérieur » et rappelant le principe de non-recours à la force inscrit dans la Charte des Nations unies. De son côté, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a dénoncé un « dangereux précédent » et exhorté « tous les acteurs au Venezuela à engager un dialogue inclusif dans le respect des droits de l'Homme et de l'Etat de droit ». Plusieurs gouvernements latino-américains ont également réagi. Le président brésilien Lula a estimé que l'intervention constituait « une grave atteinte à la souveraineté du Venezuela ». La Colombie a annoncé le déploiement de ses forces militaires le long de la frontière avec le Venezuela. Le Mexique a condamné les frappes, avertissant que toute action militaire unilatérale « met gravement en péril la stabilité régionale ». L'Espagne,

quant à elle, a proposé de jouer un rôle de médiateur et appelé à la désescalade et à la modération. Par ailleurs, certaines réactions sont venues soutenir l'action américaine. La Première ministre italienne, Giorgia Meloni, a qualifié l'opération de « défensive », tout en soulignant que la force militaire ne doit pas servir à imposer un changement de régime. L'entité sioniste a salué l'opération, présentant Donald Trump comme « leader du monde libre ». Au Royaume-Uni, le Premier ministre Keir Starmer a appelé au respect du droit international, précisant que son pays n'avait pas participé à l'opération et insistant sur l'importance des cadres multilatéraux. En France, le spectre politique est traversé de réactions variées, Jean-Luc Mélenchon dénonçant un « enlèvement odieux du président Maduro et de son épouse », et Marine Le Pen rappelant que la souveraineté des Etats est « inviolable et sacrée ». Face à ces tensions, le Venezuela a sollicité la tenue d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU et réitéré son appel à la solidarité internationale contre ce qu'il qualifie d'« agression impériale ».

K.B.A.

## ÉDITORIAL L'EXPRESS

### Tant qu'il y aura du pétrole

■ Par Merouane Korso

Une fois encore, nous sommes devant une affreuse évidence : les puissances militaires occidentales veulent régir le monde et le mener à la baguette, pour demain prendre le pouvoir de la planète entière. Hier encore, le fantasque président des Etats-Unis a réédité le scénario de 1989, lorsque les troupes américaines avaient capturé le général Manuel Noriega, alors chef d'Etat légitime du Panama, pour le juger et le condamner aux Etats-Unis. Hier, Donald Trump a ainsi, en toute impunité, refait le « coup de Panama », rappelant à un monde prétdument civilisé, démocratique et plus que jamais « mis au pas », que le droit international n'est qu'une chimère lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts impérialistes de quelques puissances qui se croient tout permis. Les invasions de l'Irak et de la Libye, tout comme la déstabilisation de la Syrie, ont déjà démontré que les décisions du Conseil de sécurité de l'ONU se plient aux rapports de force militaires, orientées dans un sens et jamais dans l'autre. Hier donc, Donald Trump a franchi le Rubicon en mettant à exécution ses menaces : violer la paix et la sécurité d'un pays libre et indépendant et capturer, dans un style digne d'un acte de banditisme, le président de la République bolivarienne du Venezuela, Nicolás Maduro. Le Venezuela a été envahi par des mercenaires, et non des soldats réguliers, bombardé dans une totale impunité, tandis que son président et son épouse ont été arrêtés en violation flagrante de toutes les règles du droit international. Un tel acte de piraterie et de banditisme d'Etat n'a d'équivalent que les crimes perpétrés par l'entité sioniste contre les Palestiniens, où qu'ils se trouvent dans le monde, avec le soutien total des puissances occidentales qui l'arment et la financent. En 1990, puis en 2003, sous le fallacieux prétexte des armes de destruction massive, le monde entier a assisté, sans réagir, à l'invasion de l'Irak par les Etats-Unis et leurs vassaux européens. Quelques années plus tard, le même scénario s'est répété en Libye, où Mouammar Kadhafi a été assassiné dans des circonstances troubles, applaudies par les pays coalisés. Aujourd'hui, la Libye est morcelée en entités antagonistes, surarmées, privées de paix, de développement et de stabilité politique. L'Irak, lui aussi, ne s'est jamais relevé de l'invasion de 2003 : sa puissance économique, culturelle et sa civilisation plusieurs fois millénaire ont été irrémédiablement détruites. Divisé en entités politiques rivales, le pays demeure relégué au bas-côté de l'histoire contemporaine. Donald Trump entend désormais faire du Venezuela un cas encore plus grave. Il envisagerait déjà son annexion de fait et la mainmise sur ses immenses richesses pétrolières. Dans cet acte de piraterie américaine, qui se répète tragiquement depuis plus d'un demi-siècle, le président américain a également violé les lois de son propre pays et la Constitution des Etats-Unis. Il n'a ni informé le Congrès ni consulté le peuple américain, au nom duquel il prétend agir, se comportant en hors-la-loi des temps modernes. Dès lors qu'il s'agit des Etats-Unis, toutes les conventions internationales, les chartes des Nations unies sur la non-agression des Etats et le respect de la souveraineté deviennent lettre morte. Et le monde se tait. Même l'ONU baisse la tête. Bruxelles a ainsi révélé, une fois de plus, sa servilité et son statut de simple carpette des Etats-Unis en appelant à « la retenue ». Mais de quelle retenue parle-t-on, bon Dieu ? Washington a mené une opération de piraterie internationale ayant abouti à la capture d'un président légalement élu, et les Européens se contentent d'appeler à la retenue. Hypocrisie absolue. Madrid évoque même une médiation. Mais quelle médiation est possible lorsqu'un pays est envahi, bombardé et son président kidnappé ? Donald Trump s'apprête à livrer le Venezuela à ses soutiens locaux, au clan de Juan Guaidó et à tous les impérialistes désireux de se partager le gâteau des richesses pétrolières de ce pays caribéen. Peu importe alors que les différentes factions politiques s'entredéchirent et plongent le pays dans le chaos. Tant qu'il y aura du pétrole...

M.K.

Week-end chargé pour les partis

# Mobilisation électorale et mémoire nationale au cœur des débats

À Tébessa, Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), a exprimé son soutien à la loi anticoloniale adoptée en décembre par l'APN, appelant à des réparations pour les crimes commis durant la colonisation française. Elle a également salué les mesures sociales mises en œuvre par le président Abdelmadjid Tebboune et confirmé la participation active du PT aux prochaines élections, affirmant sa volonté de contribuer au développement global du pays.



■ Par Boualem B

**P**lusieurs formations politiques ont organisé ce week-end des rencontres pour se préparer aux échéances électorales à venir, législatives, locales... tout en réaffirmant leur attachement à la mémoire anticoloniale et à un dialogue national inclusif. À Alger, le Front des forces socialistes (FFS) a tenu vendredi, 2 janvier, une réunion élargie de sa direction nationale, présidée par le Premier secrétaire Youcef Aouchiche. Ce rendez-vous inaugural a permis d'échanger sur les actions à mener : mémoire nationale, dialogue politique, révision du code électoral et préparation des élections 2026. Le parti soutient fermement la loi criminalisant la colonisation, réitère son app-

pel à un « dialogue national inclusif, transparent et responsable », et plaide pour un code électoral garantissant l'égalité des chances. Un dispositif national a été présenté pour structurer les préparatifs locaux, tandis qu'un colloque international sur Hocine Aït Ahmed est annoncé. Dans la wilaya de Médéa, à Ksar El-Boukhari, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Moundir Bouden, a mobilisé hier cadres et militants à la Maison de jeunes de Chellalet El-Adhaoura. Il a appelé à une participation massive aux élections pour bâtir des institutions au service de la nation, insistant sur le rôle central du citoyen dans la dynamique politique et économique. Il a installé le nouveau secrétaire local et exhorte à un « front interne solide » face aux défis mondiaux. À Tébessa, la secrétaire générale

du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a salué la loi anticoloniale adoptée en décembre par l'APN, réclamant des réparations pour les crimes français. Elle a applaudi les mesures sociales du président Tebboune et confirmé la participation du PT aux scrutins pour contribuer au développement global. Enfin, à Skikda, le mouvement Ennahda a vu son secrétaire général, Mohamed Dhouibi, installer le comité électoral en présence des militants. Il a souligné la détermination du parti à renforcer ses bases dans cette « année électorale par excellence » tout en condamnant conflits, notamment en Palestine face à l'entité sioniste. Ces initiatives traduisent une convergence autour des prochaines élections, de l'union face aux défis internes et externes, et de la préservation de la mémoire nationale. B.B.

## 42 journalistes palestiniens arrêtés par l'occupation en 2025

En 2025, 42 journalistes palestiniens, dont huit femmes, ont été arrêtés par l'occupation israélienne, selon le Syndicat des journalistes palestiniens.

Ces arrestations ont eu lieu en Cisjordanie, à Jérusalem-Est occupée, dans les territoires de 1948, ainsi qu'aux points de contrôle et au domicile des journalistes. Le syndicat souligne que la baisse du nombre d'arrestations par rapport à 2023 et 2024 ne traduit pas une amélioration, mais un ciblage plus stratégique des journalistes les plus influents, avec des détentions répétées et l'usage accru de la détention administrative. L'an-

née 2025 a également connu une recrudescence des perquisitions à domicile, transformant les arrestations en punition collective touchant familles et communautés. Le syndicat appelle la communauté internationale et les organisations de défense des droits humains à intervenir, notamment l'ONU et les Rapporteurs spéciaux, pour demander des comptes aux responsables israéliens des atteintes à la liberté de la presse.

**Maghzaoui met en garde :**  
« Des forces cherchent à saboter les liens algéro-tunisiens »

Par Hakim H

Zohair Maghzaoui, l'une des figures du mouvement nationaliste tunisien, a déclaré que l'on cherche à saboter les relations algéro-tunisiennes. Selon lui, des forces en Tunisie s'acharnent à saper les relations avec l'Algérie, au risque de fragiliser les deux pays et leurs populations. Dans une interview accordée à une radio tunisienne, relayée par le journal El-Khabar, il pointe du doigt une polémique artificielle autour de l'accord militaire bilatéral et du rapprochement politique entre Tunis et Alger. Pour Maghzaoui, ces débats ne sont pas anodins : ils relèvent d'une stratégie délibérée de sabotage. « Quand on voit tout ce bruit autour de l'accord avec l'Algérie et de notre rapprochement, on ne peut l'expliquer que par l'action de forces qui veulent détruire nos liens. Ce courant existe bel et bien et n'a jamais cessé d'attaquer l'Algérie », a-t-il déclaré à une radio locale. Il dénonce surtout la « falsification d'un document soi-disant divulgué », diffusé par une chaîne liée à l'islam politique, et exploité pour attiser les tensions. Le leader tunisien met en garde contre les dangers de ce « jeu politique irresponsable ». Les divergences internes ne justifient pas, selon lui, de « jeter des pierres sur nos voisins ». Il accuse ouvertement des acteurs de l'islam politique, hostiles à l'Algérie qu'ils soupçonnent de soutenir le président Kaïs Saïed, d'être manipulés par des agendas extérieurs, notamment « directement connectés à la France ». Il évoque un vieux courant pro-occidental en Tunisie, pour qui « Marseille est plus proche que Le Caire », visant à isoler le pays de son entourage maghrébin. Ancien candidat à la présidentielle tunisienne, Maghzaoui reste optimiste. Ces tentatives de division sont condamnées à l'échec, assure-t-il. « Les gens des zones frontalières ont une longueur d'avance sur les élites de Tunis. Pour comprendre la profondeur des liens entre nos peuples, il suffit de visiter ces régions », conclut-il, soulignant les échanges sociaux et le soutien mutuel qui en découlent.

H.H.

## Mandat de deux ans au Conseil de sécurité de l'ONU

### L'Algérie, voix incontournable sur les dossiers internationaux

En 2025, la scène internationale a été marquée par une intense activité diplomatique, entre le drame de Ghaza et la multiplication des foyers de conflit transformant des régions entières en poudrières. Dans ce contexte, les membres non permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, et tout particulièrement l'Algérie, ont joué un rôle stratégique, perturbant le statu quo figé par les divergences persistantes des membres permanents. Amar Bendjama, représentant permanent de l'Algérie, s'est distingué par sa ténacité et la clarté de son verbe, portant haut la voix du pays sur trois dossiers majeurs : la question palestinienne, les enjeux africains et la réforme du Conseil de sécurité. Dès son entrée au Conseil de sécurité, l'Algérie

s'est investie pour atténuer les souffrances des Ghazaouis victimes d'une offensive israélienne qui ciblait civils, journalistes, humanitaires et infrastructures essentielles. Bendjama a déployé toute son expertise pour faire adopter une résolution appelant au cessez-le-feu, au retrait des troupes d'occupation et à l'ouverture des corridors humanitaires. Sa détermination a progressivement déplacé le regard de la communauté internationale vers la cause palestinienne. Face au représentant israélien, qui niait les crimes perpétrés, Bendjama a présenté des preuves irréfutables : images poignantes de victimes civiles et d'enfants, révélant l'ampleur de l'horreur. L'impact a été retentissant : l'Assemblée générale a adopté

plusieurs résolutions sur l'aide humanitaire et le cessez-le-feu, et Israël a été publiquement humilié lorsque la majorité des membres a quitté la salle lors de son intervention. Au-delà du Moyen-Orient, l'Algérie a mis en lumière les crises africaines, du terrorisme aux coups d'Etat en passant par la pauvreté et la marginalisation des populations. En portant la voix du continent, souvent absente des grandes instances internationales, l'Algérie a contribué à faire reconnaître les lacunes du Conseil de sécurité et a soutenu l'idée d'un siège permanent pour l'Afrique, tout en explorant des formules pour accroître sa représentation. Le pays s'est également engagé dans la résolution des crises locales, au Soudan, en Libye et dans

d'autres zones fragiles, en promouvant une approche axée sur les solutions africaines et le développement durable, intégrant la lutte contre la pauvreté et la fracture numérique, ainsi que la paix et la stabilité. Bendjama a ainsi porté l'ambition d'un ordre mondial plus juste et multipolaire, où les voix du Sud sont entendues et respectées. En somme, l'Algérie a imposé sa présence au Conseil de sécurité, perturbant les habitudes et contrignant l'instance à sortir de son immobilisme. Son action a démontré que la diplomatie pouvait changer le cours des débats et défendre de manière efficace les intérêts des peuples opprimés.

Y.B.

Renforcer l'efficacité du secteur éducatif à travers la formation et le recrutement

## « L'opération de recrutement des enseignants requiert une rigueur et un engagement total dans sa gestion »

**Le recrutement des enseignants dans le secteur de l'Éducation n'est pas une simple procédure administrative. Elle requiert une importance majeure. « L'opération de recrutement des enseignants est une mission « importante et sensible » qui exige engagement et sérieux dans sa gestion, car elle est directement liée aux droits des candidats », a indiqué hier le ministre de l'Éducation à partir de Blida, où il a supervisé l'ouverture d'une journée de formation dédiée aux secrétaires généraux des directions de l'éducation de wilaya.**



■ Par Meriem K.

**L**e ministère de l'Éducation a lancé dernièrement un vaste concours pour le recrutement de plus de 40 000 enseignants dans les trois cycles. Ce concours n'est pas qu'une simple procédure administrative. Bien au contraire, cette opération est « importante et sensible, qui exige engagement et sérieux dans sa gestion, d'autant qu'elle est directement liée aux droits des candidats », a indiqué le ministre de tutelle Mohamed Sghir Saadaoui à l'ouverture d'une journée de formation dédiée aux secrétaires généraux des directions de l'éducation de wilaya. Le ministre de l'Éducation a supervisé hier à Blida l'ouverture d'une journée de formation destinée aux secrétaires généraux des directions de l'éducation de wilaya. M. Saadaoui a précisé que « le recours au concours de recrutement sur titre (sur dossier) permettra au secteur d'atteindre une série d'objectifs que nous nous sommes fixés à travers ce mode

de recrutement ». L'opération concerne, en effet, le recrutement de 11 831 enseignants du primaire, 18 929 enseignants du moyen et 9 740 enseignants du secondaire. Le ministre de l'Éducation a par ailleurs souligné, dans son discours, l'importance cruciale de la formation dans la vie professionnelle du fonctionnaire, particulièrement le gestionnaire. Pour lui, « cette journée de formation n'est pas une simple activité administrative conjoncturelle, mais une étape charnière dans le processus de développement de la performance et de renforcement des compétences de la ressource humaine ». Il a précisé que la gestion moderne et rationnelle des ressources humaines repose sur une « formation et une évaluation continue », afin d'accroître l'efficacité et le rendement de la maîtrise de la gestion. Il a dans ce sens expliqué que « l'investissement dans la formation est un investissement dans l'avenir de l'Algérie », tout en souhaitant plein de succès aux recommandations qui découlent de cette session de formation, lesquelles bénéficieront directement au système éducatif. D'ailleurs, a-t-il ajouté, cette journée de for-

mation entre dans le cadre de la politique du ministère visant à renforcer les compétences des secrétaires généraux, à consolider leur rôle central dans la gestion administrative, financière et numérique et à agir en tant que maillon essentiel pour coordonner le travail administratif et garantir la continuité ainsi que la qualité du service public. M. Saadaoui a révélé qu'une vaste opération de recensement des anciens établissements scolaires est en cours afin de décliner, après un examen minutieux, « s'ils doivent rester en service ou être désaffectés ». M. Saadaoui a également indiqué que cette rencontre vise à préparer les directions de l'éducation à assumer leurs responsabilités dans la réalisation des établissements scolaires, ainsi que des unités de santé et de sport, sachant qu'en novembre dernier, le ministre de l'Habitat Tarek Belaribi a annoncé la création de commissions de wilaya rassemblant les directeurs de l'habitat, de l'urbanisme, de la ville et de l'aménagement du territoire, ainsi que les directeurs de l'Éducation nationale et des équipements publics. Ces commissions tiendront des réunions

mensuelles au terme desquelles un état d'avancement des projets sera transmis aux deux ministères, afin de lever les obstacles sur le terrain et d'assurer un suivi rigoureux de la réalisation des structures éducatives dans les nouveaux quartiers résidentiels, pour une livraison dans les délais impartis et selon la qualité requise. M. Saadaoui a mis en avant les réalisations du secteur pour améliorer la qualité de l'enseignement, notamment la création de trois lycées spécialisés en mathématiques, un modèle qui sera étendu à l'avenir à d'autres disciplines. Le ministre a, en outre, passé en revue les diverses missions dévolues aux secrétaires généraux, les exhortant à suivre de près la situation de tous les fonctionnaires du secteur et à régulariser leurs dossiers de manière légale et efficace. Il y a lieu de préciser que cette journée de formation a été organisée à l'Institut national de formation des personnels de l'Éducation nationale, sous le slogan : « Pour un secrétaire général efficace qui mène la gouvernance, renforce la performance et crée l'impact ».

### Vaccination contre la poliomyélite

#### Plus de 3,8 millions d'enfants vaccinés

Le ministère de la Santé a annoncé, hier dans un communiqué, que plus de 3,8 millions d'enfants avaient été vaccinés contre la poliomyélite, soit un taux de 96 %, à travers l'ensemble du territoire national, au titre de la deuxième phase de la campagne nationale de vaccination. « Durant cette deuxième phase de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, qui s'est déroulée du 21 au 30 décembre 2025, un total de 3 881 838 enfants âgés entre deux mois et cinq ans ont été vaccinés à travers l'ensemble des wilayas, soit un taux de couverture de 95 %, conforme aux exigences de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) », ajoute la même source. À cette occasion, le ministère a salué « la performance des différents secteurs ministériels, des partenaires internationaux, des professionnels de la santé et de la société civile, pour leur appui et contribution au succès de cette opération à caractère stratégique et important ». Le ministère a également rappelé à l'ensemble des parents l'importance de vacciner leurs enfants de la catégorie d'âge cible, et ce durant la troisième phase prévue du 25 au 31 janvier 2026 afin de protéger la santé des enfants. »

À cet effet, le ministère a réaffirmé que l'ensemble des structures de la santé de proximité concernées par la vaccination « demeureront mobilisées pour assurer les meilleures conditions d'accueil et de vaccination aux enfants », selon la même source. Pour rappel, le Pr. Ahmed Nacer Mesmoudi, président du Comité de l'éradication de la poliomyélite (CEP), a expliqué à la veille du lancement de la 1<sup>re</sup> phase de la campagne de vaccination que l'infection à la poliomyélite, causée par le poliovirus, est une maladie virale très contagieuse, souvent asymptomatique, mais pouvant entraîner une paralysie irréversible et la mort en attaquant le système nerveux, surtout chez les enfants de moins de 5 ans. Le virus cause des dommages aux cellules nerveuses (matière grise), provoquant la paralysie. Dans les cas graves, il atteint les muscles respiratoires, ce qui nécessite une assistance respiratoire, a-t-il ajouté. Les signes cliniques incluent la fièvre et des douleurs musculaires, pouvant évoluer vers une paralysie totale. Il explique surtout que « l'absence de traitement aux stades avancés de la maladie exige de faire vacciner les enfants pour les protéger et éviter l'apparition de nouveaux cas ».

### Olympiades algériennes de mathématiques

## Les épreuves éliminatoires prévues pour le 17 janvier

**L**es premières épreuves éliminatoires de la 3<sup>e</sup> édition des Olympiades algériennes de mathématiques au titre de l'année 2026 sont prévues le 17 janvier en cours, en vue de sélectionner et de préparer l'élite nationale aux différentes compétitions internationales, a indiqué un communiqué du ministère. Cette compétition, qui s'inscrit dans le cadre de la participation de l'Algérie aux différentes olympiades mondiales, régionales et continentales de mathématiques, se déroulera au profit des élèves excellant en mathématiques, scolarisés dans les établissements d'éducation et d'enseignement publics et privés ainsi que dans les écoles des Cadets de la Nation, précise le communiqué. La partici-

pation à cette compétition est ouverte aux élèves du cycle moyen ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 18/20 en mathématiques au premier trimestre de l'année scolaire 2025-2026, ainsi qu'aux élèves du cycle secondaire, notamment ceux de première année secondaire (tronc commun sciences et technologie) et de deuxième année secondaire des filières mathématiques et math-techniques et sciences expérimentales, ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 17/20 en mathématiques au premier trimestre de l'année scolaire 2025-2026. S'agissant des modalités d'organisation, le ministère a précisé que les directeurs de l'éducation seront chargés d'arrêter et d'extraire les listes des élèves concernés par la com-

pétition selon chaque niveau, d'établir les convocations et de coordonner avec les directeurs des écoles des Cadets de la Nation afin d'obtenir la liste des élèves concernés. Les directeurs de l'Éducation superviseront également la distribution de sujets d'entraînement types aux élèves participants, selon chaque catégorie, et chargeront les enseignants de la matière au niveau de chaque établissement de les accompagner, outre la désignation des centres d'examen et la répartition des candidats à raison de 20 élèves par salle, y compris ceux des écoles des cadets de la Nation et des établissements d'enseignement privés. Dans le même cadre, les directeurs de l'éducation procéderont à l'installation d'une commission de wilaya

chargée du suivi de l'organisation de la compétition, composée d'encadreurs en mathématiques (inspecteur de l'Éducation nationale ou inspecteur de l'enseignement secondaire, inspecteur de l'enseignement moyen, professeur des cycles secondaire et moyen), avec la désignation des centres d'examen ainsi que du personnel d'encadrement et de surveillance avant le jeudi 8 janvier 2026. Les convocations des élèves seront transmises aux établissements scolaires avant le jeudi 8 janvier. Quant aux sujets de la compétition, ils seront imprimés, placés sous plis scellés et envoyés aux responsables des centres d'examen le jeudi 15 janvier, avec interdiction de les ouvrir qu'au jour de l'épreuve.

## Énergies renouvelables

L'Algérie souhaite bénéficier de l'expertise de la Commission africaine

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Moudad Adjali, a reçu, mercredi, le directeur exécutif de la Commission africaine de l'énergie (AFREC), Rashid Ali Abdallah, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération et le partenariat dans le domaine énergétique, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la coopération extérieure, notamment au niveau continental, s'est déroulée au siège du ministère en présence de ses cadres et d'une délégation de cadres de l'AFREC, précise le communiqué, soulignant que cette instance de l'Union africaine est chargée de développer des stratégies d'efficacité énergétique en Afrique et de soutenir les efforts des États membres dans la mise en œuvre du programme de transition énergétique, à travers l'élaboration de politiques visant à booster les investissements dans le secteur énergétique tout en répondant aux objectifs de développement durable (ODD). À cette occasion, M. Adjali a souligné l'intérêt porté par son département ministériel à la coopération avec l'AFREC, notamment dans le domaine de la maîtrise de l'énergie, qui est l'une des priorités de l'État algérien inscrite au cœur du programme de sécurité énergétique, ainsi qu'en matière de transition énergétique, d'hydrogène vert et d'énergie solaire. Il a, dans ce cadre, indiqué que son département souhaite bénéficier de la grande expertise de cette importante commission continentale dans l'accompagnement des nombreux projets énergétiques inscrits dans le plan d'action du ministère. De son côté, le directeur exécutif a souligné la disposition de l'AFREC à coopérer avec le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables et à accompagner ses programmes de développement énergétique à travers le transfert de son expertise. Au terme de la rencontre, M. Adjali a annoncé la tenue dans quelques jours d'une réunion de travail pour définir les futurs domaines de coopération au titre de la feuille de route de 2026, conclut le communiqué.

## Nouveaux prix des carburants en 2026

# L'Algérie, l'Arabie saoudite et le Koweït augmentent les prix à la pompe

En ce début d'année 2026, l'Algérie, l'Arabie saoudite et le Koweït ont annoncé une hausse des tarifs des carburants, une mesure destinée à réduire les subventions et à optimiser la consommation face à la volatilité des marchés pétroliers mondiaux. Une décision qui impacte directement le quotidien des citoyens et reflète une évolution des stratégies économiques dans la région.



■ Par Inès B.

**T**rois pays arabes ont accueilli la nouvelle année 2026 en augmentant les prix de l'essence et du diesel, une mesure visant à réduire les coûts des subventions et à rationaliser la consommation. Selon la base de données sur les prix des produits dérivés pétroliers de la plateforme spécialisée dans l'énergie (basée à Washington), l'Arabie saoudite, l'Algérie et le Koweït ont commencé à appliquer les nouveaux prix des carburants jeudi, tandis que les citoyens de Bahreïn attendaient l'annonce officielle. Cette décision de ces trois pays s'inscrit dans le cadre de politiques gouvernementales visant à restructurer les subventions, à améliorer l'efficacité de la consommation et à s'adapter aux fluctuations des marchés pétroliers mondiaux.

Cependant, la volatilité persistante des prix du pétrole brut et la hausse des coûts de production et de raffinage incitent de nombreux pays à adopter des mécanismes de tarification flexibles plutôt que des subventions fixes. Les trois pays arabes ont commencé à mettre en œuvre des mesures claires en 2026 pour augmenter les prix de l'essence et du diesel à des degrés divers. Certaines de ces hausses s'inscrivent dans le cadre de programmes de révision mensuels, trimestriels ou annuels, tandis que d'autres faisaient partie de réformes éco-

nomiques plus vastes visant à assurer la viabilité budgétaire. Les prix des carburants en Algérie ont augmenté, jeudi 1<sup>er</sup> janvier 2026, avec des augmentations allant de 3 % à 33 % selon les produits pétroliers. Cette hausse fait suite à une décision de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) du 31 décembre 2025, communiquée aux stations-service. Le gaz de pétrole liquéfié (GPL) a enregistré la plus forte augmentation, soit environ 33 %, suivi du diesel (+6,5 %) et de l'essence sans plomb (+3 %). Après cette hausse, les prix des carburants en Algérie sont les suivants : Le prix du litre d'essence est passé de 45,62 dinars à 47 dinars. Le prix du litre de diesel est passé de 29,01 dinars à 31 dinars. Le prix du litre de gaz de pétrole liquéfié (GPL) est passé de 9 dinars à 12 dinars.

I. B.

### Commerce intérieur : signature d'une convention de coopération avec l'ANSS

**U**ne convention de coopération a été signée, mercredi, entre le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national et l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), visant à

renforcer la coordination, la coopération et l'échange de données relatives à la santé et à la sécurité des consommateurs, indique un communiqué du ministère.

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège du ministère, sous la supervision de la ministre du secteur, Amel Abdellatif, et du président de l'ANSS, Pr. Kamel Sanhadji, précise le communiqué. Cette convention porte sur l'échange d'informations concernant la sécurité sanitaire, le développement de l'action conjointe en matière de conformité et de sécurité des produits, ainsi que sur

les alertes sanitaires, en tant que mécanisme essentiel de collecte de données permettant une intervention rapide, afin de garantir la sécurité sanitaire des consommateurs. En vertu de cette convention, une commission de supervision et de suivi a été mise en place, chargée d'évaluer et de mettre en œuvre les dispositions de la convention, ainsi que d'étudier l'ensemble des propositions et projets d'intérêt commun, notamment dans le domaine de la protection du consommateur et de la sécurité des produits, conclut le communiqué.

### Banque d'Algérie :

## Le taux d'intérêt des crédits au financement de l'habitat fixé à 7,55 %

**L**a Banque d'Algérie a rendu public, mercredi, une nouvelle note adressée aux banques et établissements financiers, fixant les plafonds des taux d'intérêt appliqués aux crédits, valables pour le premier semestre 2026. Les taux d'intérêt des crédits à la consommation sont ainsi plafonnés à 10,36 % (-0,21 point par rapport au semestre

précédent), 7,56 % pour les crédits à court terme (-0,12 point), 6,93 % pour les crédits à moyen terme (-0,06 point) et 6,40 % pour les crédits à long terme (+0,08 point). Pour les crédits destinés au financement de l'habitat, le seuil des taux jugés excessifs a été fixé à 7,55 % (+0,01 point), tandis que celui du leasing s'établit à 11,01 % (-0,38 point), selon la même note. Le plafond des

découverts bancaires a été arrêté à 8,26 %, soit une baisse de 0,40 point par rapport au deuxième semestre 2025, précise la Banque d'Algérie. Renouvelables chaque semestre, ces plafonds sont calculés sur la base du taux effectif moyen pratiqué au semestre précédent par les banques et établissements financiers pour des opérations de même nature, majoré de 10 %, conformément à l'ins-

truction de la Banque d'Algérie, publiée en 2016 et modifiée en 2021. À travers la fixation de ces seuils, la Banque d'Algérie vise à protéger les consommateurs de services financiers contre toute surfacturation ou dérive excessive dans les taux appliqués aux différentes catégories de crédits consentis à la clientèle.

## Hausse des prix des carburants

### Les précisions du ministère des Hydrocarbures

Le ministère des Hydrocarbures et des Mines a indiqué, vendredi dans un communiqué, que l'ajustement des prix des carburants, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026, vise à garantir l'approvisionnement continu du marché national et à couvrir les coûts de production et de distribution croissants, assurant que l'État continue d'absorber l'écart important entre le coût réel et le prix à la pompe. Le ministère a précisé que cet ajustement, qui s'inscrit dans le cadre de l'application des textes législatifs et réglementaires en vigueur, concerne le prix de l'essence, qui passe de 45,62 DA/L à 47 DA/L (+1,38 DA), celui du gasoil, qui passe de 29,01 DA/L à 31 DA/L (+1,99 DA), et celui du GPL carburant, qui passe de 9 DA/L à 12 DA/L (+3 DA). Cet ajustement étudié «vise à garantir l'approvisionnement continu du marché national et à couvrir les coûts de production et de distribution croissants», explique la même source, soulignant que «l'État continue d'absorber l'écart important entre le coût réel et le prix à la pompe».

Le ministère note en outre que «malgré cet ajustement, «Sirghaz» demeure le carburant le plus économique en Algérie, son prix étant toujours quatre fois inférieur à celui de l'essence, ce qui confirme la volonté de l'État de continuer à encourager ce choix écologique et économique».

Les nouveaux prix des carburants ne reflètent pas le coût réel du produit (extraction, raffinage, transport et distribution), affirme le ministère, précisant que «le Trésor public continue de supporter la majeure partie du prix final pour préserver le pouvoir d'achat et soutenir les activités économiques».

Le ministère a fait savoir que l'objectif principal de cet ajustement des prix est de permettre aux entreprises de raffinage et de distribution de maintenir le fonctionnement des installations et d'assurer la disponibilité du carburant à travers l'ensemble du territoire national sans interruption, évitant ainsi toute perturbation future dans l'approvisionnement.

Les recettes découlant de cet ajustement seront directement orientées vers l'investissement dans la modernisation des stations-service, l'extension du réseau de vente au détail pour le rapprocher davantage des citoyens, et le développement des activités de stockage et de distribution, ajoute la même source.

Le ministère a encore précisé, dans son communiqué, que «cette approche vise à établir un équilibre entre l'impératif d'assurer la continuité et la qualité du service public dans ce secteur et la protection des consommateurs contre la fluctuation des prix des carburants, qui n'ont pas évolué en Algérie depuis 2020, et qui demeurent parmi les plus bas et les plus stables au niveau international».

## Industrie automobile :

# Tirsam souhaite renforcer son partenariat avec la Chine

**Tirsam, groupe industriel spécialisé dans les véhicules et engins, cherche à consolider ses partenariats industriels, notamment en s'associant avec des marques mondiales pour intégrer des technologies et des composants (comme avec Isuzu), visant la production locale et l'amélioration de ses produits (camions, bus, tracteurs), tout en développant des capacités d'assemblage et de fabrication en Algérie pour renforcer sa souveraineté industrielle et répondre à la demande nationale.**

■ Par Amel B.



C'est ainsi que le PDG du groupe Tirsam, Maala Samir, a reçu l'ambassadeur de Chine en Algérie, Dong Guangli, afin d'évoquer le renforcement du partenariat stratégique sino-algérien et la coopération avec les grandes entreprises chinoises spécialisées dans la fabrication de camions et de véhicules industriels, contribuant ainsi au développement de l'industrie mécanique nationale. «Lors de cette rencontre, l'ambassadeur de Chine a salué la qualité du partenariat et les progrès accomplis dans la mise en service des nouvelles lignes de production et le respect des normes internationales et a réaffirmé le soutien de son pays au développement d'une industrie mécanique durable en Algérie. Il a également souligné l'importance du transfert de technologies et du renforcement de l'intégration locale par l'attraction d'investissements chinois dans le secteur de la fabrication de pièces détachées», indique un communiqué du groupe Tirsam publié sur sa page officielle Facebook. Pour sa part, M. Maala a réaffirmé

l'engagement du groupe Tirsam à accroître sa capacité de production afin de répondre à la demande nationale et de cibler les marchés arabes et africains, avec pour objectif de faire de l'Algérie un pôle industriel régional, conformément au programme du président Abdelmadjid Tebboune. À l'issue de la réunion, ajoute le communiqué, l'ambassadeur de Chine a souligné le renforcement des relations fraternelles et amicales entre les deux pays, invitant les entreprises chinoises à soutenir le groupe Tirsam dans le cadre d'un partenariat industriel fondé sur le transfert de technologies et la formation, ce qui renforcera la coopération économique et servira les intérêts mutuels. De la fabrication de remorques, Tirsam s'est lancé dans l'assemblage et la production locale de camions (légers et lourds) et prévoit de produire des bus dès 2026. L'entreprise investit dans des équipements de haute technologie et des chaînes de production modernes, s'alignant sur les standards mondiaux. Tirsam collabore avec des marques internationales (comme le japonais Isuzu

pour les moteurs) pour monter en gamme et intégrer des technologies avancées. Bien que les résultats mentionnent Isuzu (Japon), Tirsam s'inscrit dans une démarche d'intégration de technologies étrangères pour renforcer sa production locale. L'Algérie cherche un modèle hybride associant importation ciblée (ex : bus Higer de Chine) et développement industriel local, où Tirsam joue un rôle central. Les objectifs à terme concernent la réponse aux besoins du marché algérien avec des produits conformes aux normes internationales, la réduction des coûts de fabrication pour offrir des prix compétitifs et l'augmentation de la production locale, avec un objectif ambitieux de 65 000 camions assemblés d'ici 2026. Il faut reconnaître que Tirsam renforce ses partenariats mondiaux, y compris potentiellement chinois, pour accélérer sa transformation en un acteur majeur de la fabrication de véhicules en Algérie, en combinant importation de technologie et développement de capacités locales.

I. B.

## Les prix du pétrole quasi stables

Les cours du pétrole oscillaient vendredi, ballotés entre une nouvelle montée des tensions entre les États-Unis et l'Iran et des négociations sur l'Ukraine qui se poursuivent en ce début d'année. Vers 11 H 20 GMT (12 H 20 à Paris), le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, perdait 0,05 % à 60,82 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en février, restait stable à 57,42 dollars, selon le site Connaissance des énergies. Donald Trump

a affirmé sur son réseau Truth Social que «si l'Iran tire (ait) sur des manifestants pacifiques et les tire (ait) violemment, comme à son habitude, les États-Unis d'Amérique viendront (aient) à leur secours». Une partie de l'Iran est en proie à une contestation, partie dimanche de Téhéran et initialement liée à la vie chère, qui s'est depuis élargie à des revendications politiques. «Nous sommes prêts, armés et parés à intervenir», a écrit le président américain. En réaction, un conseiller du Guide suprême iranien, Ali Shamkhani, a déclaré vendredi que toute intervention américaine en Iran constituerait une «ligne rouge» et serait suivie d'une «réponse». Ces déclarations font hésiter le marché qui semblait plutôt baissier. Le surplus

d'offre par rapport à la demande d'or noir continue d'être mis en avant par les experts, et pèse structurellement sur les prix. De plus, les négociations pour une résolution de la guerre en Ukraine se poursuivent en ce début d'année. Un accord pourrait faire baisser les cours du brut en facilitant les exportations russes de pétrole, ciblées notamment par des sanctions. «L'accord de paix est prêt à 90 %. Il reste 10 % (...). Ces 10 % contiennent tout, en fait», a estimé le président ukrainien Volodymyr Zelensky dans ses vœux pour 2026. Et mercredi, l'envoyé spécial américain Steve Witkoff a publié un message indiquant que «nous poursuivrons ce travail important et cette coordination au cours de la nouvelle année».

## Déclaration des données de production industrielle

# Un guide pratique pour suivre les étapes d'utilisation

Le ministère de l'Industrie a annoncé, dans un communiqué, le lancement d'un espace numérique destiné aux entreprises industrielles pour la déclaration des données, notamment celles relatives à la production et aux intrants utilisés, dans le but de soutenir le produit national et de renforcer la fiabilité des statistiques utilisées dans l'élaboration des politiques publiques.

La cérémonie de lancement de cette plateforme a été coprésidée par le secrétaire général du ministère et le chef de cabinet du ministre, en présence des membres de la cellule centrale chargée d'accompagner les opérateurs économiques dans le processus

d'enregistrement et d'échange de données via cet espace. Le lancement de cet espace numérique s'inscrit dans le cadre de «la mise en œuvre des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à moderniser l'administration publique et à ancrer la transformation numérique comme choix stratégique, ainsi qu'à concrétiser la politique du ministère axée sur la modernisation des mécanismes de gestion, la simplification des procédures administratives, l'accompagnement des opérateurs économiques et le renforcement de la transparence dans la gestion de l'activité industrielle», a précisé le ministère. Cette plateforme vise à «protéger et

soutenir le produit national par la collecte et le traitement, de manière périodique et structurée, des données relatives à la production industrielle, notamment le volume et les capacités de production, ainsi que les intrants utilisés et les données techniques, dans le cadre d'une vision globale des indicateurs de performance industrielle au niveau national, renforçant ainsi la fiabilité des statistiques utilisées dans l'élaboration des politiques publiques», ajoute la même source.

Dans ce cadre, le ministère de l'Industrie a invité l'ensemble des opérateurs économiques actif dans le domaine de la fabrication à s'inscrire via l'espace numé

rique à partir de ce jour, sur le site officiel : <https://prodnat.industrie.gov.dz>.

Pour faciliter l'accès et l'utilisation de la plateforme, placée sous le slogan «Des statistiques fiables pour protéger et soutenir le produit national», le ministère a préparé un guide pratique téléchargeable sur son site officiel, détaillant les étapes d'inscription et d'utilisation des différentes fonctionnalités de cet espace numérique.

Le ministère a également invité les opérateurs économiques à se rapprocher des directions de wilaya de l'Industrie, ou à contacter l'adresse e-mail [prodnat@industrie.gov.dz](mailto:prodnat@industrie.gov.dz) pour de plus amples informations sur la plateforme.

## Bouira

## Vers la réalisation de 300 nouveaux logements AADL3

Un projet de réalisation de 300 nouveaux logements (formule location-vente - AADL3) sera lancé à Bouira au début de l'année 2026, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Cette annonce a été faite lors d'une rencontre entre la wali de Bouira, Mme Houria Aggoune, et les représentants des différents secteurs concernés, afin de choisir les assiettes foncières pouvant abriter ces nouveaux logements. Il s'agit du deuxième quota attribué à la wilaya de Bouira dans le cadre du programme national de réalisation de 200 000 logements AADL3 à travers le pays, a précisé Mme Aggoune, qui a donné des instructions aux services des différentes daïras concernées pour prospecter les assiettes foncières disponibles. À rappeler, il y a une semaine, la même responsable avait donné le coup d'envoi des travaux de réalisation de 1000 unités de logement AADL3 à Ouled Bellil, une localité périphérique de la ville de Bouira.

Ces nouvelles structures, qui seront mises en service dès le premier trimestre 2026, ont pour objectif de renforcer et d'améliorer les prestations des services postaux et de télécommunications dans la même collectivité.

Plusieurs projets et opérations de développement visant à consolider les conditions de vie des habitants de la commune d'El Ouata (Béchar) sont en cours d'achèvement, dans le but de renforcer les infrastructures de cette collectivité située à 50 km au sud du chef-lieu de la wilaya, a-t-on appris, récemment, auprès des services de la wilaya. Ces projets, réalisés dans le cadre des différents programmes publics de développement communal et sectoriel (PCD-PSD) pour le renforcement des capacités de cette collectivité, comprennent notamment des travaux d'aménagement et de modernisation de l'école primaire « Aïssa Benaïssa Amas », située au chef-lieu de la commune. Les travaux au sein de cet établissement scolaire, d'une capacité de 250 élèves, sont en voie de finalisation afin d'améliorer les conditions pédagogiques des élèves, ainsi que les conditions de travail des enseignants affectés à cette école du premier palier de l'enseignement, a-t-on précisé. Dans le domaine de l'alimentation en eau potable (AEP), le ksar d'El Bayadha, relevant de la même commune, a bénéficié de la réalisation d'un château d'eau d'une capacité de 500 mètres cubes,



a-t-on indiqué. Cet ouvrage hydraulique, actuellement en phase d'achèvement, vise à garantir un approvisionnement régulier en eau potable aux habitants du ksar, selon la même source. Par ailleurs, une opération d'aménagement urbain touchant ce même ksar est également sur le point d'être finalisée, a-t-on signalé. Une autre opération en cours de réalisation concerne la mise en place des réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement dans un nouveau lotissement de 200 parcelles à bâtrir, dans le cadre de l'autoconstruction, au chef-lieu de la commune. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à renforcer l'accès des populations aux réseaux publics, dans le but d'améliorer leurs conditions de vie, a-t-on expli-

qué. En matière d'infrastructures postales et de télécommunications, la commune bénéficiera, prochainement, de la réception d'un nouveau bureau de poste, ainsi que d'un point de présence de l'entreprise publique Algérie Télécom. Ces nouvelles structures, qui seront mises en service dès le premier trimestre 2026, ont pour objectif de renforcer et d'améliorer les prestations des services postaux et de télécommunications dans la même collectivité, a-t-on ajouté. Enfin, dans le cadre des mêmes programmes publics de développement, la commune verra la concrétisation d'un abattoir communal répondant aux normes nationales d'hygiène et de sécurité pour l'abattage des différentes espèces de cheptel, selon la même source.

## Tébessa

## Vers le lancement d'un programme de LPL et d'aides à l'habitat rural

La wilaya de Tébessa a bénéficié d'un programme de 300 logements public locatifs (LPL), de 300 aides à l'habitat rural et de 479 aides pour la réalisation d'habitations individuelles dans des lotissements sociaux, a-t-on appris, mardi dernier, auprès de services de la wilaya. Le choix des terrains où les habitations prévues dans ce cadre seront implantées sera effectué au début de l'année 2026, selon la même source, qui a ajouté que les services compétents s'emploient à étudier les demandes avant de déterminer les sites et les communes qui bénéficieront de cette première tranche, « en attendant de bénéficier de tranches supplémentaires au cours de l'année prochaine ». Par ailleurs,

3 550 logements de la formule location-vente ont été inscrits au bénéfice de la wilaya de Tébessa au titre du programme AADL 3, la 1<sup>re</sup> pierre de 1 000 parmi ces unités ayant été posée dans la commune de Boulhaf-Dir, tandis que le reste du projet sera « bientôt » implanté au nouveau pôle urbain d'El Aânbâ, au chef-lieu de wilaya, a-t-on affirmé de même source. Pas moins de 8 700 logements relevant des différentes formules d'habitat sont actuellement en chantier dans différentes communes de la wilaya où les travaux avancent sur un rythme soutenu pour être livrés dans les délais contractuellement impartis, a-t-on encore fait savoir à la wilaya.

## El-Bayadh

## Six groupements d'habitat rural raccordés au réseau du gaz naturel en 2025

Six groupements d'habitat rural dans la wilaya d'El Bayadh ont été raccordés, durant l'année 2025, au réseau de distribution de gaz naturel, a-t-on appris, récemment, auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Cette opération de développement, inscrite dans le cadre du programme complémentaire destiné aux zones d'ombre, a permis le raccordement de six villages au réseau de gaz naturel. Il s'agit des villages de Châaba El Baïda et Lighen, dans la commune de Stitene, du village de Diar El Hassiane dans la commune de Sidi Teïfour, du village d'Oum El Jeraïba dans la commune de Boualem, du village El Faraâ dans la commune de Brezina, ainsi que du village El Khodr dans la commune d'El Mahara. Cette opération a permis le raccordement de plus de 720 foyers répartis à travers les regroupements

concernés. La longueur totale du réseau de distribution réalisé a dépassé les 30 km, tandis que celle du réseau de transport a excédé les 50 km. Dans le même contexte, les travaux de raccordement du village de Barmadj El Maï, dans la commune d'El Kheïther, au réseau de gaz naturel se poursuivent dans le cadre du même programme de développement. Plus de 100 foyers devraient bénéficier de ce raccordement à cette ressource vitale. Le taux d'avancement des travaux a atteint 100 pour cent, et la réception du projet est prévue prochainement. La longueur du réseau de distribution réalisé est estimée à environ 3 km, tandis que celle du réseau de transport dépasse les 16 km. Pour rappel, dans le cadre du même programme destiné aux populations des zones rurales et enclavées, une opération similaire avait été achevée, auparavant, portant sur le raccordement de 10 zones isolées au réseau de gaz naturel. Plus de 1 150 habitations en ont bénéficié, réparties à travers les zones rurales et les villages de Mekther, Ouafek et Mouayelha au chef-lieu de la wilaya, ainsi que Sidi Ahmed Belabbes, Tassina et Chahid Slimani dans la commune de Boualem, Benhadjam dans la commune d'El Mahara, Oued El Hadjel dans la commune de Stitene, ainsi que El Moughsel et Etouali dans la commune d'El Kerakda.

## Khencela

## Ouverture de 65 km de pistes agricoles

Pas moins de 65 km de pistes agricoles ont été ouvertes, depuis le début de l'année 2025, au niveau de 7 communes de la wilaya de Khencela, a indiqué, mardi, le directeur des Services agricoles (DSA), Saïd Tamen. Le responsable a précisé, à l'APS, qu'il s'agit de l'aménagement de 20 km de pistes agricoles entre les communes d'El Hamma, de Baghai et de Tamza, de 8 km dans la commune de Djellal, de 5 km dans la commune de Chelia, de 25 km dans la commune d'Aïn Touila et de 7 km dans la commune de Yabous. Une enveloppe de plus de 100 millions de dinars a été allouée à cette opération par la DSA, selon M. Tamen, qui a rappelé que les services agricoles ont ouvert plus de 630 km de pistes agricoles à travers la wilaya au cours des dernières années. Toutes ces opérations qui ont contribué au désenclavement de plusieurs exploitations agricoles, zones rurales et villages éloignés, ont permis aux agriculteurs d'exercer leurs activités sans difficultés, et facilité le transport des récoltes en vue de leur commercialisation, a-t-on souligné de même source.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE LA SANTE

DIRECTION DE LA SANTE ET LA POPULATION DE LA WILAYA DE BISKRA  
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE TOLGA

## AVIS DE RECRUTEMENT

L'établissement public hospitalier de Tolga organise des concours de recrutement dans les grades suivants:

Grade	Nbr des postes	Mode de recrutement	Conditions de participation	Constitution du dossier	Obs
Administrateur Analyste	01	Recrutement sur épreuve	Les titulaires du Master ou d'un titre reconnu équivalent dans les spécialités suivantes : Sciences juridiques et administratives ou droit- science de communication-démographie-sciences du journalisme et l'information -sciences économiques- sciences financières - sciences commerciales- sciences gestion - sciences politiques et relations internationales -psychologie: spécialité travail et organisation ou administration de stress - et psychologie générale - psychologie sociale - sciences islamique :spécialité charia et droit.	- une demande manuscrite - une copie de la carte nationale d'identité - une copie du titre ou du diplôme exigé auquel sera joint le relevé de notes du cursus d'études ou de la formation. - une fiche de renseignements dument remplie et signé par le candidat (modèle n° 01 a téléchargé sur le site www.dgfp.gov.dz). - une attestation de travail justifiant l'expérience.	Résider dans le territoire de la wilaya de Biskra
Attaché principal d'administration	01	Recrutement sur titres	Les titulaires du diplôme des études universitaire appliquées (DEUA)ou d'un diplôme de technicien supérieur dans les spécialités suivantes : 1-gestion des ressources humaines(06) points 2-comptabilité et gestion (04) points 3- comptabilité et finances(03) points 4-informatique de gestion - gestion et économie des entreprises - droit foncier gestion publique- droit des affaires- droit des relations économiques et internationales - commerce internationale- commerce international – marqueting - science psychologique (01) point	- une demande manuscrite - une copie de la carte nationale d'identité - une copie du titre ou du diplôme exigé auquel sera joint le relevé de notes du cursus d'études ou de formation. - une fiche de renseignements dument remplie et signé par le candidat (modèle n° 02 a téléchargé sur le site www.dgfp.gov.dz). - une attestation de travail justifiant l'expérience.	

Les candidats définitivement admis aux concours de recrutement doivent préalablement à leur nomination dans les grades postulés compléter leurs dossiers de candidature par l'ensemble des documents ci-dessous :  

- une copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national.
- un extrait de l'acte de naissance. - Deux (02) photos d'identité
- deux (02) certificats médicaux (médecine générale et phisiologie) délivrés par un médecin spécialiste attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé.
- une attestation justifiant la qualité de fils ou veuve de chahid le cas échéant.

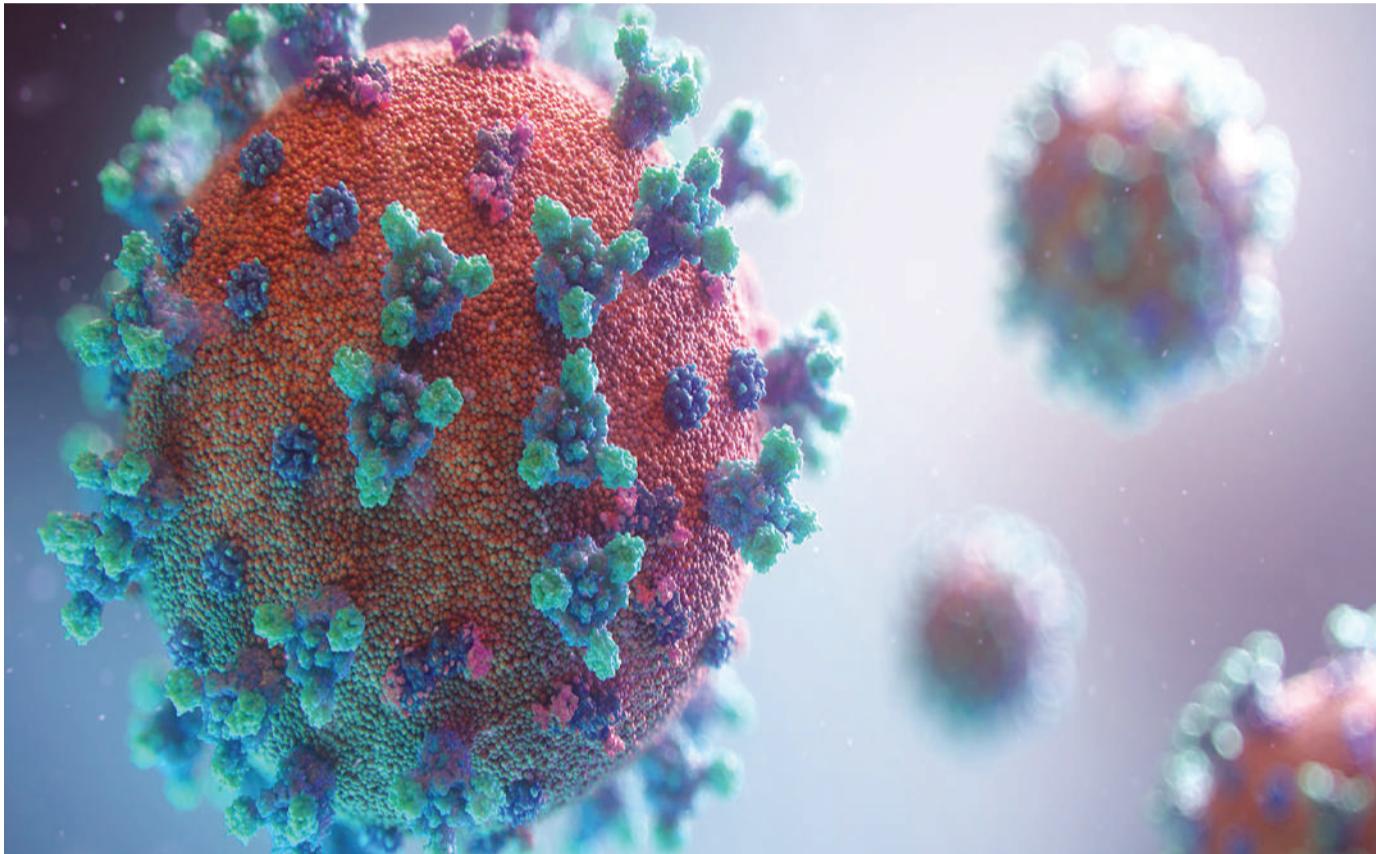
N.B : Le dépôt des dossiers doit être effectué par le candidat auprès de la direction des ressources humaines de l'établissement public hospitalier de Tolga dans un délai de quinze (15) jours ouvrables à compter de la parution du présent avis dans la presse écrite.

Tout dossier incomplet ou arrivé hors délai ne sera pas pris en considération.

## Virus MERS-CoV

# L'OMS lance une alerte sanitaire

Cette mesure a été annoncée après une hausse du nombre de cas confirmés au cours des derniers mois faisant état de 19 cas confirmés en laboratoire jusqu'au 21 décembre 2025, dont quatre décès. L'OMS maintient son évaluation du risque global et régional à un niveau modéré, estimant que la situation ne nécessite pas de déclaration d'urgence sanitaire internationale pour le moment.



■ Par Amel B.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a émis une alerte sanitaire suite à une légère augmentation du nombre de cas de Middle East respiratory syndrome coronavirus (MERS-CoV), un virus respiratoire potentiellement grave transmis entre l'animal et l'homme. Selon le dernier bilan mondial diffusé par l'agence sanitaire, 19 cas confirmés en laboratoire ont été signalés entre le 1er janvier et le 21 décembre 2025, dont quatre décès. Parmi ces cas, 17 ont été déclarés en Arabie saoudite, pays où le virus circule de manière endémique chez les dromadaires, et deux cas ont été importés en France chez des voyageurs revenus de la péninsule arabique. Les autorités sanitaires françaises ont confirmé que les deux patients infectés ont été hospitalisés par mesure de précaution et sont dans un état stable, et qu'aucune transmission secondaire n'a été détectée jusqu'à présent. Identifié pour la première fois en 2012 en Arabie saoudite, le MERS-CoV reste présent principalement au Moyen-Orient, avec plus de 2 600 cas confirmés et près de 1 000 décès rapportés à l'OMS depuis son émergence. La majorité des infec-

tions humaines ont été enregistrées en Arabie saoudite, qui demeure le principal foyer d'infection. Le virus est considéré comme zoonotique, c'est-à-dire qu'il se transmet à l'homme à partir d'animaux — en particulier les dromadaires — mais une transmission interhumaine peut survenir, surtout dans les milieux de soins de santé ou lors de contacts étroits. Selon les experts, « les coronavirus constituent une vaste famille de virus pouvant provoquer des maladies diverses, allant du rhume banal au syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et à la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) ». « Parmi les symptômes habituels du MERS figurent la fièvre, la toux et un essoufflement. La présence d'une pneumonie est fréquente, mais les patients atteints du MERS ne développent pas toujours cette affection. Des symptômes gastro-intestinaux, comme la diarrhée, ont été également signalés chez ces patients. Environ 35 % des cas d'infection par le MERS-CoV notifiés à l'OMS ont abouti au décès du patient », expliquent les experts. Malgré cette augmentation récente des cas, l'OMS maintient son évaluation du risque global et régional à un niveau modéré, estimant que la situation ne nécessite pas de déclaration d'urgence sanitaire internationale pour le moment.

L'organisation encourage toutefois les pays à renforcer la surveillance des infections respiratoires sévères, à mieux détecter les cas suspects et à appliquer des mesures de prévention et de contrôle des infections dans les hôpitaux. Les experts rappellent qu'à ce jour, il n'existe ni vaccin ni traitement spécifique autorisé contre le MERS-CoV, soulignant que la prise en charge des malades repose sur des soins de soutien. Les populations à risque élevé — notamment les personnes âgées et celles souffrant de comorbidités — doivent faire preuve de vigilance, surtout lorsqu'elles se rendent dans des zones où le virus circule. Le virus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient illustre la persistance de menaces infectieuses émergentes partout dans le monde, même après la fin de la pandémie de COVID-19. Les experts de santé publique soulignent l'importance d'une surveillance internationale coordonnée pour identifier rapidement les foyers d'infection et prévenir toute propagation à plus grande échelle. Depuis l'identification du MERS-CoV en 2012, 27 États membres ont signalé des cas de MERS à l'OMS en vertu du Règlement sanitaire international (2005).

A. B.

## Près de 90 interventions chirurgicales à Bordj Bou Arreridj

L'hôpital Lakhdar-Bouzidi de Bordj Bou Arreridj a programmé, pour la période des vacances d'hiver, près de 90 interventions chirurgicales au profit d'enfants scolarisés dans le cadre d'une campagne visant à prendre en charge les maladies détectées lors des consultations médicales périodiques, a indiqué, lundi, le directeur de la santé et de la population (DSP), Ahmed Djemaï. Le même responsable a précisé à l'APS que les équipes médicales mobilisées dans le cadre de cette initiative ont

réalisé, jusqu'à présent, 80 interventions chirurgicales, notamment des opérations relatives aux hernies, à l'appareil urinaire, à l'appendicite ainsi qu'à l'exérèse de certaines tumeurs. M. Djemaï a souligné que cette campagne « procède d'une stratégie liée à l'exploitation des vacances scolaires pour la prise en charge sanitaire des élèves, notamment lorsqu'il s'agit d'affections diagnostiquées lors des examens périodiques réalisés dans le cadre du programme de santé scolaire ». Il a également indiqué que

l'objectif principal consiste à « réduire les délais d'attente et à assurer un suivi médical efficace des enfants scolarisés ». Le directeur de la santé et de la population a ajouté qu'une campagne similaire débutera bientôt à l'hôpital Ahmed-Benabid pour prendre en charge les élèves souffrant de maladies oto-rhino-laryngologiques (ORL) et d'affections oculaires. Le même responsable a par ailleurs fait savoir que la wilaya de Bordj Bou Arreridj bénéficiera, dans le cadre du programme national de lutte contre le can-

## Annaba : réception du barrage Oued Bouhdid prévue en mars prochain

Le barrage Oued Bouhdid, destiné à protéger la ville d'Annaba contre les risques d'inondations, devra être réceptionné « au cours du mois de mars 2026 », a-t-on appris jeudi auprès de la directrice de l'hydraulique. Dans une déclaration à l'APS, Mme Djamila Briki a indiqué que « les travaux en cours font l'objet d'un suivi régulier des services compétents pour hâter la cadence de réalisation et assurer le respect des critères techniques ». Inscrit dans le cadre du programme d'urgence de protection de la ville d'Annaba contre les risques d'inondations, ce projet est l'un des importants projets structurants en cours de réalisation par des moyens et des compétences nationales, a ajouté la même responsable. D'une capacité théorique de rétention de 750 000 m<sup>3</sup>, cet ouvrage reçoit les eaux pluviales provenant des monts Edough et des cours de l'ouest de la ville pour les diriger vers Oued Boudjemaâ de la commune d'El Bouni puis la mer. Le projet permet de contrôler le débit des eaux en les réduisant de 160 m<sup>3</sup>/seconde à 10 m<sup>3</sup>/seconde de sorte à protéger la ville d'Annaba et les cités voisines contre les risques d'inondations, a précisé la même source. À terme, ce projet contribuera à consolider le cadre de vie des citoyens et leur sécurité dans le cadre de la stratégie de l'État de renforcement des infrastructures de base et de prévention des catastrophes naturelles, selon la même responsable.

## États-Unis

### Plus de 2 000 cas de rougeole enregistrés en 2025

Plus de 2 000 cas de rougeole ont été enregistrés aux États-Unis en 2025, soit le nombre annuel le plus élevé depuis 1992, selon les données publiées par les Centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC). Un total de 2 065 cas confirmés de rougeole ont été signalés dans tout le pays, environ 11 % des patients ayant dû être hospitalisés. Ces cas ont été signalés dans 44 juridictions américaines, ainsi qu'un petit nombre de cas parmi les visiteurs internationaux aux États-Unis, ont indiqué les CDC. Ce chiffre représente le total annuel le plus élevé depuis 1992, année où 2 126 cas de rougeole avaient été confirmés dans tout le pays. Selon les CDC, 49 épidémies ont été signalées en 2025, et les cas associés à ces épidémies représentaient 88 % de toutes les contaminations confirmées.

Les patients âgés de 5 à 19 ans constituaient la plus grande partie des cas, représentant environ 42 % du total. Trois décès confirmés comme étant dus à la rougeole ont été signalés aux États-Unis en 2025.

La rougeole a été déclarée éradiquée aux États-Unis en 2000 et, avec la recrudescence des cas de rougeole et des épidémies de l'année dernière, les experts en santé publique ont averti que les États-Unis pourraient bientôt perdre leur statut d'éradication, comme le Canada en novembre 2023.

## Enfants scolarisés

cer, de nouveaux équipements médicaux, notamment deux appareils de mammographie et deux échographes qui devraient être réceptionnés « au début de l'année prochaine ». Les équipements en question sont destinés aux établissements de santé des communes de Bordj Bou Arreridj et de Ras El Oued « afin de renforcer les moyens de dépistage précoce du cancer du sein, tout en améliorant la qualité des soins dispensés aux femmes ».

## Soudan

## Plus de 40 hôpitaux et 244 centres de santé remis en service à Khartoum

**Le secteur de la santé dans la capitale a subi de lourdes pertes au cours de la première année du conflit, près de 70 % des hôpitaux ayant cessé totalement ou partiellement leurs activités en raison des bombardements, des pillages et du manque de fournitures.**

Plus de 40 hôpitaux et 244 centres de santé à Khartoum, endommagés suite au conflit actuel au Soudan, ont repris leurs activités, a indiqué jeudi un groupe médical local. Le Réseau des médecins soudanais a précisé, dans un communiqué, que ces structures figurent parmi 120 hôpitaux et 288 centres de santé ayant subi des dégâts lors des combats opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR) à Khartoum. Selon le Réseau, le secteur de la santé dans la capitale a subi de lourdes pertes au cours de la première année du conflit, près de 70 % des hôpitaux ayant cessé totalement ou partiellement leurs activités en raison des bombardements, des pillages et du manque de fournitures.

Plus de 120 hôpitaux publics et privés ont été pillés, a-t-il ajouté, aggravant la dégradation des services de santé et réduisant considérablement la capacité de la capitale à répondre à la hausse des besoins médicaux. Le communiqué souligne que des infrastructures de référence ont été gravement endommagées, notamment le Laboratoire national de santé publique et la Banque centrale du sang, tandis que plusieurs centres hospitaliers majeurs de l'État ont été mis hors service.

Cette situation a directement affecté les services de diagnostic et de transfusion sanguine, augmentant les risques de retards de traitement, en particulier pour les cas critiques et d'urgence, a-t-il précisé.

En mai 2025, l'armée soudanaise avait annoncé avoir repris le

contrôle total de l'État de Khartoum en chassant les FSR. Jeudi, le Réseau a indiqué que le Fonds national des fournitures médicales avait subi des pertes dépassant 500 millions de dollars durant le conflit, notamment en raison de la destruction et du pillage d'entreposés contenant des médicaments et des consommables médicaux, de la perte de flottes de transport et de dommages causés aux bureaux administratifs. Malgré ces pertes, le rapport fait état d'une amélioration partielle de l'approvisionnement médical en 2025, avec une couverture médicamenteuse atteignant 80 % et une disponibilité des médicaments de 88 %, contre moins de 40 % l'année précédente. Le conflit entre l'armée soudanaise et les FSR, qui a éclaté en avril 2023, a fait des milliers de morts et déplacé des millions de personnes.



### Pour un mandat de deux ans La RDC fait son entrée officielle au Conseil de sécurité de l'ONU

Une cérémonie solennelle de levée de drapeau s'est tenue au siège de l'ONU à New York, symbolisant l'entrée officielle de la RD Congo au sein de l'organe chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il s'agit du premier mandat de ce pays au Conseil de sécurité depuis plus de trois décennies. « En entrant officiellement au Conseil de sécurité urité des Nations unies, notre pays assume une responsabilité majeure au service de la paix et de la sécurité internationales », a déclaré la ministre congolaise des Affaires étrangères, Thérèse Kayikwamba Wagner, citée dans un communiqué. La cheffe de la diplomatie congolaise a affirmé, à l'occasion, que « l'Afrique et le monde peuvent compter sur la RDC pour porter une voix constructive, fondée sur des principes, en faveur de la justice et de la coopération multilatérale ». Selon le communiqué, ce mandat s'inscrit dans la continuité de l'expérience acquise lors des précédentes participations de la RDC au Conseil de sécurité, notamment en 1982-1983 et 1990-1991.

### Pour le mois de janvier La Somalie assure la présidence tournante du Conseil de sécurité de l'ONU

La Somalie assure officiellement la présidence tournante du Conseil de sécurité de l'ONU à compter de ce mois de janvier, succédant à la Slovénie. Le représentant permanent de la Somalie auprès de l'ONU tiendra une conférence de presse vendredi, afin d'informer les journalistes accrédités du programme de travail du Conseil, après son approbation par ce dernier lors de sa séance le jour même. Le Conseil de sécurité est composé de 15 États membres, chacun disposant d'une voix. Cinq d'entre eux

sont membres permanents et possèdent le droit de veto : la Russie, la France, la Chine, le Royaume-Uni et les États-Unis. Les dix autres sont des membres non permanents, élus pour un mandat de deux ans par l'Assemblée générale selon une répartition géographique établie. Outre la Somalie, ces membres non permanents sont le Danemark, la Grèce, le Pakistan, le Panama, Bahreïn, la République démocratique du Congo (RDC), le Libéria, la Lettonie et la Colombie.

### Équateur État d'urgence dans 9 provinces et 3 municipalités

Le président équatorien, Daniel Noboa, a décrété un nouvel état d'urgence de 60 jours dans neuf provinces et trois municipalités, en raison de l'escalade de la violence criminelle, qui a engendré de graves troubles intérieurs, ont rapporté des médias locaux. Le décret, signé par le président mercredi, est entré en vigueur jeudi. Le président a déclaré que cette

décision vise à réduire les violences extrêmes, à neutraliser les menaces actuelles ou imminentes et à démanteler les organisations criminelles. Selon la Police nationale, 1.232 homicides ont été recensés dans neuf provinces équatoriennes entre le 1er avril et le 23 décembre de l'année dernière.



## Inde

## Au moins 10 morts après consommation d'eau contaminée

Au moins 10 personnes sont mortes à Indore, capitale commerciale de l'État central indien du Madhya Pradesh, à la suite d'une épidémie de diarrhée provoquée par de l'eau contaminée, a déclaré vendredi le maire Pushyamitra Bhargava. Selon les habitants et l'agence Press Trust of India, 14 personnes, dont un nourrisson, auraient perdu la vie à cause de cette épidémie, mais les autorités n'ont pas confirmé ce chiffre. Le directeur médical et sanitaire, Madhav Prasad Hasani, a indiqué jeudi que des tests de laboratoire avaient révélé que l'eau potable du quartier était contaminée à cause d'une fuite dans une canalisation. Les autorités ont précisé que la fuite avait été découverte dans une canalisation principale d'eau potable à l'emplacement où une toilette avait été construite, entraînant la contamination de l'approvisionnement en eau. Plus de 400 1 personnes du secteur de Bhagirathpura ont souffert de vomissements et de diarrhées au cours des neuf derniers jours.

Jeudi soir, un responsable du département de la Santé a précisé que 272 patients avaient été admis à l'hôpital. Parmi les 201 encore hospitalisés, 32 sont traités en soins intensifs. Indore a été déclarée ville la plus propre de l'Inde pendant huit années consécutives, jusqu'en 2025, selon NDTV.

## Gambie

## Au moins sept morts suite au chavirement d'un bateau de migrants

Au moins sept personnes ont trouvé la mort et 96 autres ont été secourues après le chavirement, jeudi, d'une embarcation transportant plus de 200 migrants en situation irrégulière au large de la région de North Bank, en Gambie, a annoncé le ministère gambien de la Défense dans un communiqué. Selon le ministère, l'embarcation a chaviré à proximité du village de Jinack. La marine gambienne a lancé une opération de recherche, de sauvetage et de récupération en coordination avec les services de sécurité et de secours, après la réception d'un signal de détresse. Sept corps ont été retrouvés et 96 autres personnes secourues, dont 39 hospitalisées. La Gambie a activé le plan national d'intervention d'urgence et les opérations de recherche se poursuivaient toujours.



## Gabon

## Le président annonce la composition du nouveau gouvernement

Le président gabonais, Brice Clotaire Oligu Nguema, a annoncé jeudi la composition du nouveau gouvernement du Gabon. La mise en place de cette nouvelle équipe gouvernementale fait suite aux élections législatives et locales organisées en octobre et novembre derniers. La secrétaire générale de la présidence, Murielle Minkoué Mezui, a rendu public, par décret présidentiel daté du 1er janvier 2026, la nouvelle équipe gouvernementale qui compte 31 membres, dont le chef de l'État lui-même en tant que chef du gouvernement. Le gouvernement comprend notamment un vice-président du gouvernement et un vice-président de la République, et plusieurs nouveaux ministres ont été nommés.

## La préparation mentale et physique face à un défi crucial

À quelques jours du rendez-vous éliminatoire face à la RD Congo, l'équipe nationale algérienne intensifie ses entraînements sous la direction de Vladimir Petkovic. Entre préparation tactique, soutien psychologique et gestion des blessures, les joueurs restent concentrés et déterminés à relever ce défi essentiel dans un climat studieux et serein.

■ Par Marouane A.

**L'**équipe nationale poursuit sa préparation dans un climat studieux et concentré en prévision de son important rendez-vous face à la RD Congo, prévu ce mardi. Une rencontre à fort enjeu, comptant pour la phase d'élimination directe, et qui s'annonce particulièrement difficile face à un adversaire solide, athlétique et habitué aux grands rendez-vous. Conscients de l'importance de cette échéance, les Verts travaillent sans relâche afin d'aborder ce match décisif dans les meilleures dispositions possibles. À la tête de la sélection, Vladimir Petkovic ne laisse rien au hasard. Le sélectionneur national multiplie les séances de travail, alternant préparation tactique, ajustements techniques et travail

spécifique selon les profils des joueurs. Mais au-delà de l'aspect purement footballistique, le technicien bosnien accorde une attention toute particulière au facteur psychologique. Convaincu que ce genre de rencontre se joue autant dans les têtes que sur le terrain, Petkovic privilégie le dialogue avec ses joueurs, échange longuement avec eux et cherche à instaurer un climat de confiance et de sérénité au sein du groupe.

### Petkovic insiste sur l'aspect mental

Pour le coach des Verts, il est primordial que ses protégés soient libérés de toute pression excessive et mentalement prêts à gérer l'intensité d'un match à élimination directe. « Le travail psychologique est très important à ce stade de la compétition », estime-t-il, conscient que la moindre erreur ou baisse de concentration peut coûter

cher. Par ailleurs, la situation de l'infirmerie continue de préoccuper le staff technique. En plus des absences déjà actées de Samir Chergui et de Jaouen Hadj, contraints de déclarer forfait, un nouveau doute plane autour de Mohamed Amine Tougaï. Le défenseur central a reçu un coup lors du dernier match face à la Guinée équatoriale et demeure ménagé depuis. Le staff médical suit son état de près et préfère ne prendre aucun risque, à quelques jours seulement de cette confrontation capitale. Malgré ces incertitudes, l'ambiance reste positive au sein du groupe, avec une forte détermination affichée par les joueurs, conscients de l'opportunité qui se présente à eux. À l'approche du jour J, les Verts savent qu'ils devront faire preuve de solidarité, de rigueur et de caractère pour espérer franchir cet obstacle et poursuivre leur parcours dans la compétition.

M. A.

## Ligue 1 Mobilis (mise à jour/6<sup>e</sup> journée)

# La JSK et le MCA font match nul

Le MC Alger, leader incontesté de la Ligue 1 Mobilis de football, a assis un peu plus sa domination sur le championnat national, en ramenant un bon résultat nul de son déplacement chez la JS Kabylie (1-1), en match en retard de la 6<sup>e</sup> journée, disputé vendredi soir au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou. Après une première période relativement serrée, les Vert et Rouge ont réussi à débloquer la situation pile à l'heure de jeu, grâce

à leur meneur de jeu international guinéen, Alhassane Bangoura (60<sup>e</sup>/0-1).

Le Doyen a cependant terminé le match à dix contre onze, après l'expulsion de l'autre international guinéen, avant-centre Saliou Bangoura, pour un mauvais geste envers les supporters à la 64<sup>e</sup> minute de jeu.

Une infériorité numérique qui a permis aux Canaris de revenir dans le match, et d'arracher l'égalisation sur penalty à la 82<sup>e</sup> minute

de jeu, grâce au défenseur central Mohamed Amine Madani.

Un résultat qui permet au MCA de consolider sa première place avec un 32<sup>e</sup> point, soit avec neuf longueurs d'avance sur son premier poursuivant au classement, l'USM Alger (2<sup>e</sup>/23 pts), au moment où la JSK se contente de grignoter une petite place, en rejoignant le CS Constantine au 9<sup>e</sup> rang, avec 19 points pour chaque club.

La 4<sup>e</sup> édition de la course pédestre «10 km sur route de Darguina» se déroulera le 10 janvier courant, dans la wilaya de Béjaïa, a-t-on appris vendredi auprès des organisateurs. Une compétition ouverte uniquement aux adultes de 18 ans et plus (messieurs et dames), et qui seront classifiés dans quatre catégories d'âge différentes, à savoir : 18-39 ans, 40-49 ans, 50-59 ans, et 60 ans et plus. «Les trois premiers dans chaque catégorie d'âge auront droit à des récompenses financières, alors que l'athlète le plus âgé aura droit à une prime spéciale», ont détaillé les organisateurs dans un communiqué. La course prendra son départ vers 9 h 30, à Taskiout, pour s'achever dix kilomètres plus loin, à Iderguinen-Centre.

ce championnat, les deux premiers ont réussi leur accession en division une du championnat national. Ce championnat de division 2, disputé selon le système suisse en cinq rondes à la cadence de 90 minutes au finish avec ajout de trente secondes par coup joué, a été jugé d'un niveau technique «appréciable» par le directeur de la compétition, l'arbitre international Nasreddine Announ.

Cette compétition, organisée par la Ligue de wilaya d'Oran des échecs en collaboration avec la Fédération algérienne des échecs, a regroupé 24 Échelophiles issus de six clubs, Amel Amieur Tlemcen, l'AS Kaid Ahmed de Tiaret, l'OM Baraki, Forlane Bouira et l'Association sportive des échecs de Constantine.

Signalons, enfin, qu'une belle cérémonie de clôture a été organisée en l'honneur des lauréats en présence du président de la Fédération algérienne des échecs, Azeddine Brahim Djelloul, et de représentants de la direction de la Jeunesse et des Sports

# Les Verts en mode concentration maximale



**Ligue 2 amateur**  
(Gr. Centre-Est - 15<sup>e</sup> j.)  
l'USB battu mais reste leader

La 15<sup>e</sup> et dernière journée de la phase aller du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Est, disputée vendredi, a permis à l'USB Biskra de préserver sa première place, malgré une défaite en déplacement, tandis que le CA Batna s'est affirmé comme principal poursuivant à l'issue de la mi-saison. Déjà sacrée championne d'hiver, l'USB Biskra (33 pts) a trébuché chez l'US Chaouia (2-0), sans conséquence immédiate sur son fauteuil de leader, mais a vu son avance de huit points fondre comme neige au soleil en concédant deux défaites lors des deux dernières journées. Pour sa part, l'US Chaouia, solide à domicile, profite de ce succès pour consolider sa position sur le podium (3<sup>e</sup>, 28 pts) et confirmer ses ambitions pour la phase retour.

Le CA Batna (31 pts), de son côté, a réalisé une excellente opération en allant s'imposer sur la pelouse de l'USM Annaba (1-0). Un succès précieux qui permet aux Batnésiens de rester au contact du leader et de boucler la phase aller à la deuxième place. Le MO Bejaïa (26 pts) a raté l'occasion de se rapprocher davantage du duo de tête, concédant le match nul face au NRB Béni Oulbane (1-1), alors que la JSF Jijel (26 pts) a confirmé son regain de forme en dominant le MSP Batna (3-1) à l'extérieur. Dans les autres rencontres, le MO Constantine a frappé fort en allant s'imposer devant le HB Chelghoum Laïd (4-0), toujours lanterne rouge avec seulement 5 points. L'AS Khroub a remporté un succès important face au NRB Télaghma (1-0), tandis que le NC Magra est revenu de Bordj Menaïel avec les trois points (1-0), dans un match disputé à huis clos. Le CR Béni Thour s'est également imposé à domicile face à l'IB Khemis El Khechna (2-1). À l'issue de cette 15<sup>e</sup> journée, l'USB Biskra vire en tête à la trêve hivernale avec 33 points, devant le CA Batna (31 pts) et l'US Chaouia (28 pts). En bas de tableau, le HB Chelghoum Laïd, le MSP Batna et l'IB Khemis El Khechna restent en difficulté et devront impérativement réagir lors de la phase retour pour espérer se maintenir.

**Athlétisme / 10 km sur route de Darguina**  
La 4<sup>e</sup> édition fixée pour le 10 janvier

**Échecs/Championnat d'Algérie par équipes/DVII**  
Amel Amieur de Tlemcen et AS Kaid Ahmed de Tiaret victorieux

Les clubs d'Amieur de Tlemcen et de l'AS Kaid Ahmed de Tiaret ont accédé en première division, à l'issue du championnat d'Algérie des échecs par équipes de deuxième division hommes, clôturé jeudi soir au niveau du village méditerranéen d'Oran, après trois jours de compétition. La formation d'Amieur de Tlemcen a dominé la compétition avec trois victoires, un nul et une défaite, devant ceux de l'AS Kaid Ahmed de Tiaret avec deux victoires, un nul et deux défaites. À l'issue de

## Basket 3x3

# L'Algérie au quatrième rang mondial U23

L'équipe nationale algérienne de basket-ball 3x3 des moins de 23 ans (U23) a réalisé une performance historique en accédant au quatrième rang mondial du classement de la Fédération internationale de basket-ball (FIBA), a annoncé vendredi la Fédération algérienne de la discipline (FABB). L'instance fédérale a salué cette progression sans précédent dans une discipline olympique en pleine expansion, soulignant que ce rang illustre les progrès constants et l'ascension fulgurante du basket 3x3 algérien et constitue «une source de fierté pour l'ensemble du mouvement sportif national». Selon le

classement FIBA, l'Algérie, qui totalise 1 114 664 pts dans ce ranking, figure ainsi dans le top 5 mondial, dominé par l'Allemagne en tête avec (3 054 776 pts), suivie de la Mongolie (1 758 938 pts) et la Lettonie (1 577 610 pts). Ce succès intervient alors que les jeunes joueurs algériens ont multiplié les participations à des compétitions internationales, notamment le Championnat du monde FIBA 3x3 U23, où l'Algérie s'est illustrée sur la scène mondiale. La FABB a également encouragé la poursuite de l'effort collectif pour maintenir et améliorer la position du pays dans les classements mondiaux, en organisant davantage d'événements et en renforçant la formation de ses jeunes talents. Cette performance historique conforte l'Algérie comme une nation majeure du 3x3 dans sa catégorie d'âge, une discipline qui gagne en popularité à travers le monde et qui figure désormais au programme des principaux événements internationaux, y compris les Jeux olympiques.

## O Marseille

## De Zerbi veut jouer le titre

Roberto De Zerbi a dévoilé ses objectifs pour la suite de la saison avec l'OM. À l'aube d'une seconde moitié de saison décisive, l'Olympique de Marseille s'avance à un tournant stratégique. En conférence de presse en marge du duel contre le FC Nantes, Roberto De Zerbi a livré un discours dense, révélateur de ses intentions sportives et de sa vision à moyen terme. À l'approche de la réception du FC Nantes lors de la 17<sup>e</sup> journée de Ligue 1 (dimanche, 15 h), Roberto De Zerbi a d'abord fait un point précis sur l'état de son effectif. Le technicien marseillais a insisté sur l'importance des retours, tout en soulignant une absence notable : «Il manque juste Aguerd. On parle beaucoup au téléphone, on le soutient.» Roberto De Zerbi a ensuite confirmé plusieurs retours majeurs : «(Amine) Gouiri a eu l'accord

du chirurgien pour qu'il puisse réintégrer le groupe. (Hamed) Traoré et (Facundo) Medina sont aussi de retour.» L'entraîneur de l'OM a rappelé leur poids dans l'équilibre collectif : «Medina est un joueur important, comme le sont Traoré et Gouiri.» Roberto De Zerbi s'est également longuement exprimé sur le cas Pierre-Emerick Aubameyang, de retour après une CAN compliquée avec le Gabon. Fidèle à son discours protecteur, il a déclaré : «Aubameyang était en forme, malheureusement ça s'est mal passé pour le Gabon à la CAN mais c'est bien pour nous de l'avoir.» Face aux critiques, Roberto De Zerbi a été catégorique : «J'ai vu des critiques, si ils n'en veulent pas (le Gabon), nous on est bien contents de l'avoir.» Interrogé sur les objectifs, Roberto De Zerbi n'a pas caché ses ambitions, tout en rappelant la nécessité de rester concentré : «Un de mes grands objectifs serait de remporter un titre.» Mais l'Italien tempore : «Ce n'est pas encore le moment d'y penser, il faut penser à Nantes qui a changé d'entraîneur et de système de jeu.» L'entraîneur de l'OM a fixé la priorité immédiate : «On joue au Vélodrome, on veut bien commencer l'an en jouant bien et en remportant le match.»

Sur le mercato hivernal, Roberto De Zerbi adopte une posture mesurée et collective : «Il faut qu'on se voie avec Pablo et Medhi.» Il reconnaît des besoins potentiels : «Je pense qu'on a peut-être besoin de quelque chose mais on verra.» Quant aux postes ciblés, Roberto De Zerbi reste ouvert : «Ça pourrait être une solution mais ça peut aussi être au milieu de terrain ou en défense.» Il insiste enfin sur la ligne directrice : «Quand on parle tous les trois, on échange pour le bien de l'OM. C'est toujours l'OM qui passe avant tout.»



## Manchester United

## Mateta et Jacquet, probables recrues

L'attaquant français âgé de 28 ans, Jean-Philippe Mateta, serait dans le viseur des Red Devils. Selon Sky Sports, Manchester United se serait d'ores et déjà penché sur la situation de l'international tricolore, sous contrat avec Crystal Palace jusqu'en juillet 2027, dont les discussions pour une prolongation sont au point mort.

Le départ pressenti de Joshua Zirkzee, muet avec Manchester United depuis son arrivée à l'été 2024 et annoncé en Serie A là où il a fait ses preuves à Bologne, notamment lors de la saison 2023-2024, pourrait permettre au dossier d'entrer dans une phase concrète. Même si les Red Devils comptent déjà une liste d'attaquants bien garnie, pour lesquels ils ont dépensé plus de 225 millions d'euros cet été avec les arrivées de Matheus Cunha, Benjamin Šeško et Bryan Mbeumo.

Pour renforcer une défense plus que fébrile, les dirigeants de Manchester United penseraient - toujours selon Sky Sports - à un autre Français, Jérémy Jacquet, âgé de 20 ans, qui fait les beaux jours du Stade Rennais.

Le défenseur central, international français espoirs, avait déjà fait l'objet de rumeurs lors du dernier mercato, notamment du côté de Crystal Palace, où son nom avait été évoqué pour renforcer la défense des Bleu et Rouge. Si, toujours selon Sky Sports, le recrutement d'un défenseur central n'est pas la priorité de Ruben Amorim et de ses dirigeants, Jérémy Jacquet pourrait débarquer à Manchester lors du prochain mercato estival.

Une chose est quasiment sûre : du sang neuf tricolore s'apprête à revêtir le maillot des Red Devils. Reste à savoir quand.

## France

# Lens déclaré champion d'automne

**En supériorité numérique pendant plus d'une heure, le leader lensois s'est logiquement imposé sur la pelouse de Toulouse (3-0) vendredi soir à l'occasion du match avancé de la 17<sup>e</sup> journée, s'assurant ainsi le titre de champion d'automne. Cela fait désormais sept victoires consécutives pour les Nordistes qui débutent l'année 2026 sur les mêmes bases que la fin de la précédente.**

Les Lensois sont définitivement assurés de terminer la phase aller du championnat devant le Paris Saint-Germain quel que soit le résultat du PSG au Parc des Princes contre le Paris FC dimanche soir. Lens siège sur le trône de la Ligue 1 depuis le 30 novembre et conservera son rang au minimum quinze jours de plus puisque le week-end prochain sera occupé par la Coupe de France. Pourtant sur une bonne dynamique jusque-là, Toulouse n'a rien pu faire face au froid réalisme lensois et la série noire face aux Nordistes se prolonge pour le TFC qui n'a plus battu son adversaire du jour à domicile depuis... 15 ans (4 défaites, 2 nuls) !

### Saïd fait sauter le verrou

Cette quatrième victoire consécutive en déplacement, depuis leur revers à Metz le 29 octobre (2-0), les hommes de Pierre Sage l'ont obtenue en profitant d'un fait de jeu qui a pesé sur les débats après vingt minutes très équilibrées. Organisées dans le même schéma tactique (3-5-2), les deux équipes s'étaient neutralisées jusque-là, sans frisson si bon excepte une tête de Saïd obligeant le gardien toulousain Guillaume Restes à intervenir (22). La rencontre a ensuite pris un virage inattendu

quand le TFC s'est retrouvé à dix après un tacle dangereux de son attaquant Emerson sur son vis-à-vis Odsonne Edouard (23<sup>e</sup>), contrignant ce dernier à quitter le terrain quinze minutes plus tard. Une supériorité numérique que le leader n'a pas su exploiter jusqu'à la pause, ne se procurant alors qu'une seule occasion sur un coup franc de Bulatovic parfaitement dévié par Restes (42). Maîtres du ballon dès le coup d'envoi du second acte, les Lensois ont fait le siège du but toulousain et c'est finalement du pied d'un ancien de la maison violette que la délivrance est intervenue sur une frappe enroulée de Wesley Saïd depuis l'intérieur de la surface (1-0, 57<sup>e</sup>). Le même Saïd a raté le doublé sur une tête mal ajustée (70<sup>e</sup>) avant que le capitaine Sang et Or Adrien Thomasson ne mette les siens à l'abri sur une frappe de Fofana repoussée par Restes dans ses pieds (2-0, 85<sup>e</sup>). Pierre Ganiou, au bout du temps additionnel, corsera l'addition sur une belle frappe (3-0, 90+5). Lens éternellera son nouveau statut à Sochaux (Nat.) samedi prochain en 16<sup>e</sup> de finale de la Coupe de France. Avec l'objectif, là encore, de faire durer le plaisir le plus longtemps possible...



## Brésil

## Alves rachète un club portugais et veut rejouer

Dani Alves est de retour dans le monde du football. À 42 ans, l'ancien défenseur du Barça et du PSG, condamné en 2024 à quatre ans et demi de prison pour viol, avant d'être acquitté par la cour d'appel de Barcelone, vient de racheter une équipe. Comme il l'a annoncé jeudi sur ses réseaux sociaux, il est le nouveau copropriétaire de São João de Ver, un club de D3 portugaise basé dans la région d'Aveiro, au nord du pays.

«Aujourd'hui marque le début d'un nouveau chapitre dans l'histoire du Sporting Clube de São João de Ver. Un chapitre empreint d'ambition, d'identité et d'une vision d'avenir. L'un des palmarès les plus prestigieux du football mondial s'unit à un club aux racines profondes, bâti sur le travail acharné, la résilience et la passion», a communiqué São João de Ver, qui compte sur son nouveau patron pour «apporter une vision globale, un esprit de compétition et de l'ambition».

Mais l'international brésilien (126 sélections) pourrait ne pas se contenter d'un rôle en coulisses. Selon certains médias, dont ESPN Brésil, il envisagerait sérieusement de rechausser les crampons avec cette équipe, en signant un contrat de six mois. Depuis sa sortie de prison, il se serait remis à s'entraîner et estimerait n'avoir besoin que d'une trentaine de jours au sein d'un club pour retrouver sa forme physique, alors que son dernier match remonte au 8 janvier 2023.

### Il est convaincu de pouvoir retrouver son niveau

Il évoluait alors au Mexique, du côté des Pumas, avant que son contrat ne soit résilié. Accusé d'avoir violé une jeune femme durant la nuit du 30 au 31 décembre 2022 dans la zone VIP d'une discothèque de Barcelone, il avait été condamné en février

2024 à quatre ans et demi de prison et à verser 150 000 euros à la plaignante. Le tribunal lui avait également imposé une interdiction de l'approcher durant neuf ans et demi et cinq ans de liberté surveillée après sa sortie de prison. Mais cette peine de prison a été annulée en mars 2025 par une cour d'appel de Barcelone. Au moment de l'annulation de sa condamnation, Dani Alves était en liberté conditionnelle après avoir passé 14 mois en prison. Depuis, le parquet espagnol a fait appel devant la Cour suprême de l'annulation de sa condamnation pour viol, arguant que cette décision était fondée sur des conclusions «erronées», «voire arbitraires» et qu'elle «condamnait moralement» la plaignante en niant sa crédibilité. Dani Alves, lui, s'est reconvertis comme prédicateur au sein d'une église de Gérone, en Espagne. Sans écarter, donc, l'idée d'un improbable retour sur les terrains.



# LES MOTS CROISÉS

## HORIZONTALEMENT

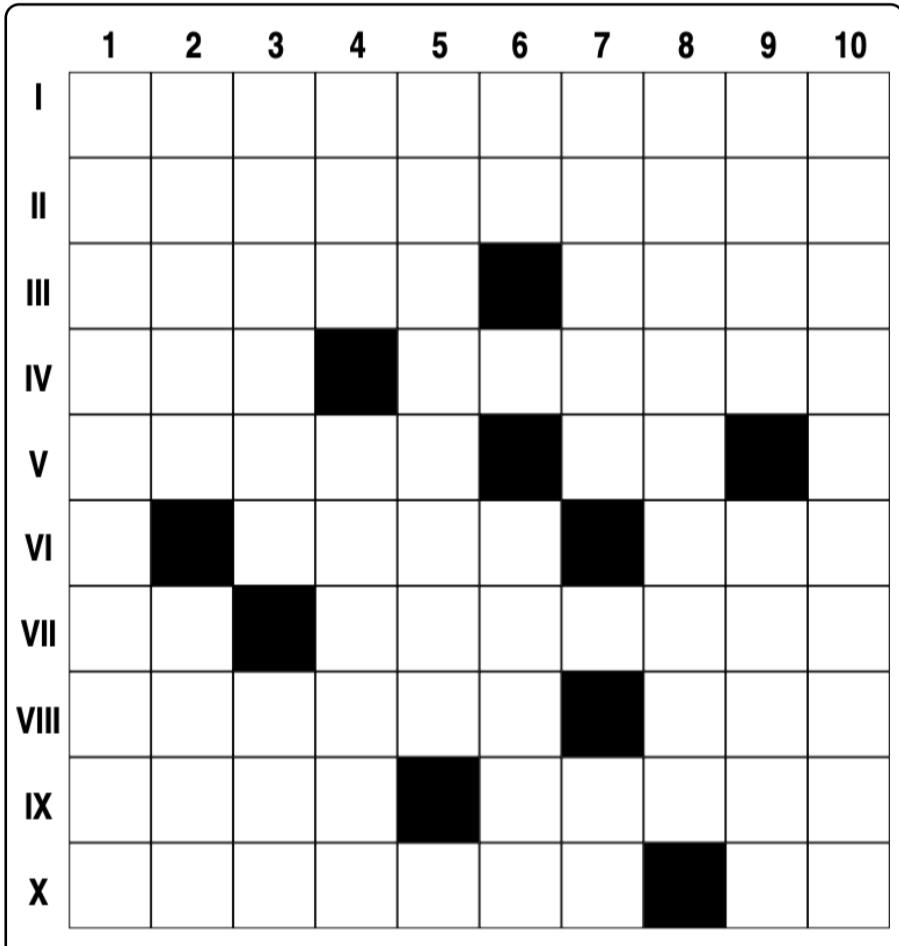
I. Jeux de société. II. Un livre qu'on parcourt de A à Z. III. Impériale récompense. Premier ministre israélien. IV. Vieille armée. Obscurcir. V. Tubes de salle de bain. Accompagne le diplôme. VI. Dégaza. Futur réserviste. VII. Erbium. Légume qui pousse dans la terre et qu'on récolte parfois sous la glace.

VIII. Chose peu commune. Rengaine. IX. Immérité.

Tous à Rome. X. Perdues. Terminaison.

## VERTICIALEMENT

1. Gros oeuvre...ou grand oeuvre, c'est selon.  
2. Surchargé. La troupe des sans grade. 3. Héros avisé de la guerre de Troie. Défunte Allemagne.  
4. Les orgues de Staline, en abrégé. Bambocheur.  
5. Monte en l'air (et y reste). 6. Devant la Vierge. Os de vertébré. 7. Pied de vers. Coutumes.  
8. Bourgeoisie révolutionnaire. 9. Grand lac. Maladie de l'oreille. 10. Activité où excellait Louis XVI.



# MOTS MÊLÉS

la ville qui ne dort jamais  
(New York)

ALGUE  
AMERRIR  
BAIE  
BARRAGE  
CRABE  
DIGUE

ECLUSE  
ECUME  
ELEMENT  
ESTRAN  
ETALE  
HOULE

ISTHME  
JETEE  
LAGON  
LAISSE  
LITTORAL

MAREE  
MARNAGE  
MASCARET  
MEDUSE  
MER  
PASSE

PHARE  
POLDER  
SABLE  
TEMPETE  
VAGUES  
VASIERE



# SUDOKO

9	1	3	6	7					
3	4								9
6			1						
1	8								
6	5								
6									
1									3
9									
4									

# SUDOKO

# LES MOTS CROISÉS

7	8	5	6	9	1	3	2	4	
6	3	2	5	4	7	9	8	1	
4	1	9	8	2	3	5	6	7	
9	7	8	3	5	2	4	1	6	
5	2	1	4	8	6	7	9	3	
3	4	6	1	7	9	2	5	8	
1	6	4	9	3	5	8	7	2	
8	9	7	2	6	4	1	3	5	
2	5	3	7	1	8	6	4	9	
4									

# SOLUTION LES MOTS FLÉCHÉS



## Droits d'auteur

## L'ONDA veille pendant les fêtes

À l'occasion des fêtes de fin d'année, l'Office national des droits d'auteur (ONDA) déploie un dispositif spécifique pour garantir la rémunération équitable des créateurs et sensibiliser les exploitants d'œuvres musicales et artistiques à leurs obligations légales.



■ Samy Terki

**À** l'occasion des fêtes de fin d'année, hôtels, restaurants et salles de spectacle accueillent de nombreux événements artistiques. Pour garantir le respect des droits d'auteur et assurer une « rémunération équitable » aux créateurs, l'Office national des droits d'auteur (ONDA) a mis en place le dispositif « Fêtes de fin d'année ONDA ». Islem Hiri che, agent de perception, explique le fonctionnement de ce dispositif et l'importance de sensibiliser professionnels et public au respect des œuvres protégées.

« Respecter l'œuvre protégée doit devenir une habitude », souligne-t-il. Selon lui, la mission de l'ONDA consiste à s'assurer que les œuvres musicales et artistiques soient correctement déclarées et que les droits correspondants soient acquittés par les exploitants. L'Office protège ainsi les créateurs, soutient la production artistique et veille

à ce que l'exploitation des œuvres se fasse dans le respect de la loi. Lors des fêtes, le « processus de perception » se déroule en plusieurs étapes. L'ONDA identifie les lieux et événements où des œuvres protégées sont diffusées, puis contacte les responsables pour leur rappeler leurs obligations et leur fournir les formulaires nécessaires. Les droits sont calculés selon le type et l'ampleur de l'événement et le paiement s'effectue directement ou via les plateformes électroniques de l'Office. Ce dispositif repose sur l'ordonnance 03-05 du 19 juillet 2003 relative aux droits d'auteur et droits voisins, qui fixe les obligations des utilisateurs, les modalités de perception des droits et les sanctions en cas de non-respect. Les principaux « exploitants » concernés sont les hôtels, restaurants, salles de spectacle, discothèques et organisateurs de fêtes et événements. Les fonds collectés sont reversés aux créateurs après déduction d'un faible pourcentage destiné à couvrir les frais de gestion de l'ONDA. Ces « ressources » permettent aux artistes de continuer à produire, innover et vivre de leurs œuvres, tout

en contribuant à instaurer une culture du respect des droits d'auteur en Algérie. Parmi les défis relevés, certains responsables ignorent encore leurs obligations ou tardent à effectuer les démarches. Cependant, les campagnes de sensibilisation menées par l'ONDA permettent à la majorité de coopérer et de comprendre l'importance de rémunérer équitablement les créateurs. La période de fin d'année concentre la majorité des exploitations d'œuvres, rendant le dispositif particulièrement utile pour simplifier les démarches et assurer une répartition juste des droits.

Pour Islem Hiri che, il ne s'agit pas seulement de percevoir des fonds ponctuellement : « Sensibiliser, orienter et fournir des outils pratiques pour que le respect des droits des créateurs devienne une habitude permanente partout où des œuvres sont exploitées est notre objectif ». Le dispositif « Fêtes de fin d'année ONDA » s'inscrit ainsi dans une démarche de « promotion durable » de la culture du respect des droits d'auteur et du soutien aux créateurs.

## Mohammed Harbi, historien et moudjahid, s'éteint à 93 ans

**L**e moudjahid et historien Mohammed Harbi est décédé jeudi 1er janvier 2026 à l'âge de 93 ans. Avec sa disparition, l'Algérie perd l'une des figures intellectuelles majeures de son histoire contemporaine, à la fois acteur engagé de la lutte de libération et historien rigoureux de la période nationale.

Né en 1933 à Skikda, Mohammed Harbi s'engage très tôt dans le combat anticolonial. À seulement 15 ans, il rejoint le Parti du peuple algérien (PPA), puis le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), avant de rallier le Front de libération nationale (FLN) dès le

déclenchement de la guerre de libération en 1954. Il est alors actif au sein de la Fédération de France du FLN, où il participe aux efforts de mobilisation, de presse et d'information en direction de la communauté algérienne établie à l'étranger. Au lendemain de l'indépendance, il occupe plusieurs responsabilités au sein de l'État algérien naissant et dirige la revue Révolution africaine. Enseignant universitaire, il accorde une place centrale à la transmission du savoir et à l'étude méthodique de l'histoire nationale, dans un contexte politique marqué par de fortes tensions idéologiques.

Installé en France à partir des années 1970, Mohammed Harbi poursuit une carrière universitaire et se consacre pleinement à l'étude de l'histoire contemporaine de l'Algérie. Ancien militant devenu historien, il prolonge son engagement par une « œuvre » scientifique importante, s'imposant comme une voix libre et critique au sein de l'historiographie algérienne. Auteur de nombreux ouvrages, il a marqué plusieurs générations de chercheurs, d'étudiants et de lecteurs intéressés par l'histoire du mouvement national, la Révolution algérienne et les premières

**Décès de l'historien et moudjahid Mohammed Harbi**  
**L'hommage du président Tebboune**

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté vendredi ses sincères condoléances à la famille du moudjahid et historien Mohammed Harbi, décédé à l'âge de 93 ans. Dans un message officiel, le chef de l'État a rendu hommage à une figure intellectuelle majeure du mouvement national algérien, soulignant la perte d'un homme remarquable pour le pays. C'est avec une profonde tristesse que j'ai appris le décès du moudjahid et historien intellectuel, Mohammed Harbi », écrit le président de la République. Il rappelle le parcours précoce de l'historien dans l'engagement politique contre le colonialisme, puis son implication directe dans la Révolution de libération nationale.

Le message présidentiel souligne que Mohammed Harbi avait rejoint « très tôt la lutte politique contre le colonialisme, puis les rangs de la Révolution de Libération comme moudjahid et cadre du Gouvernement provisoire de la République algérienne ». Après l'indépendance, il s'était consacré à l'écriture et à la recherche historique, apportant une contribution déterminante à la connaissance du mouvement national et de la guerre de libération. Selon le président Tebboune, l'œuvre de Mohammed Harbi a permis « d'enrichir la bibliothèque mondiale de plusieurs ouvrages précieux sur l'histoire du mouvement national et de la Glorieuse révolution de libération », faisant de lui une référence incontournable, y compris au-delà des frontières algériennes. En cette triste occasion, j'adresse mes plus sincères condoléances à la famille du défunt et à la famille révolutionnaire, priant Dieu Tout-Puissant de lui accorder Sa miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et d'apporter à sa famille patience et réconfort. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons », conclut le message du président de la République.

## Découverte archéologique à Bekkaria Des fouilles exploratoires lancées

La Direction de la culture et des arts de la wilaya de Tébessa a lancé des fouilles exploratoires sur un site récemment découvert dans la commune de Bekkaria, a annoncé Djamel-Edine Abadi, directeur local du secteur. Selon M. Abadi, les investigations ont été engagées à la suite d'informations faisant état de la mise au jour d'un site archéologique lors de travaux de réalisation de la ligne de la voie ferrée minière reliant le chef-lieu de wilaya à Bekkaria. Informé de cette découverte, a donné son accord pour le démarrage immédiat des fouilles exploratoires. Une équipe de spécialistes et de chercheurs en archéologie a été mobilisée et a entamé ses travaux au début de la semaine en cours. La mission de l'équipe consiste à étudier le terrain, effectuer une documentation archéologique complète afin de déterminer la nature, l'origine et la datation du site, avant de rassembler les pièces archéologiques découvertes et de les transférer au Musée archéologique de la wilaya. Cette « initiative » s'inscrit dans la volonté des autorités locales de protéger et de valoriser le patrimoine culturel de Tébessa, tout en approfondissant la connaissance des sites historiques de la région.

Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir.

Jean Jaurès

Angelina Jolie en visite humanitaire à Rafah pour soutenir Ghaza

Angelina Jolie, célèbre actrice d'Hollywood et fervente défenseuse de causes humanitaires, s'est déplacée vendredi passé au point de passage de Rafah, situé entre l'Egypte et Gaza, pour évaluer la situation des populations de l'enclave palestinienne, dévastée par plus de deux ans de guerre. D'après les médias locaux, elle a effectué cette visite afin de constater les conditions des Palestiniens blessés venant de la bande de Gaza et d'examiner les efforts d'acheminement de l'aide humanitaire à destination de cette zone assiégée.



Les abeilles sans dard entrent dans l'histoire : premiers insectes à obtenir des droits légaux !

Pour la première fois au monde, un insecte accède à des droits juridiques. Deux municipalités péruviennes, Satipo au centre-sud et Nauta au nord-est, ont adopté en octobre des ordonnances protégeant les abeilles sans dard, ces Meliponini si vitales pour les forêts tropicales d'Amérique centrale et du Sud. Ces textes pionniers leur garantissent le droit d'exister et de prospérer dans un habitat sain, à l'abri de la pollution et des perturbations climatiques. En cas de menace ou de préjudice, ces polliniseurs peuvent désormais être défendus en justice, comme n'importe quel sujet de droit. Ces abeilles, aux prises avec la déforestation, les pesticides et le dérèglement climatique, ainsi que les impacts des activités humaines, sont d'une importance fondamentale pour le maintien de l'équilibre entre les différentes espèces dans l'écosystème amazonien. Cette ordonnance marque un tournant dans notre relation avec la nature, a expliqué au *Guardian* Constanza Prieto, directrice Amérique latine de l'ONG Earth Law Center. Elle rend les abeilles sans dard visibles, les reconnaît comme des sujets ayant des droits et affirme leur rôle essentiel dans la préservation des écosystèmes.

Une personne décédée et quatre blessés dans un accident de la route à Béjaïa

Un tragique accident de la route s'est produit hier aux environs de 10 heures sur la pénétrante autoroutière au niveau du lieu-dit Arakab, dans la commune de Boudjelil, selon les services de la Protection civile de Béjaïa. L'accident, impliquant trois véhicules, a causé la mort d'une femme âgée de 23 ans. Par ailleurs, quatre autres individus ont été blessés et transportés en urgence à l'hôpital de Tazmalt pour recevoir les soins nécessaires.

## 14 zones identifiées à Tizi-Ouzou comme présentant un risque d'inondations

**L**a wilaya de Tizi Ouzou a identifié pas moins de 14 zones à risque d'inondation. Ces zones concernent les localités de Tizi Ouzou, Boghni, Tigzirt, Mekla, Tadmait, Draa El Mizan, Yatafène, Irdjen, Tizi Rached, Ouadhias, Ouaguenoune, Ouacifs et Draa Ben Khedda, selon un bilan établi par les services de la Protection civile. Les inondations représentent l'un des principaux dangers auxquels la wilaya est régulièrement

exposée, engendrant des pertes humaines ainsi que d'importants dommages matériels. La région a été durement touchée par des inondations survenues en 1971, 1974, 2002, 2005, 2007 et 2012. Parmi elles, les inondations de 2007 ont été les plus meurtrières, causant quatre décès suite à des pluies torrentielles qui ont entraîné le débordement des oueds et l'effondrement de nombreuses habitations, notamment dans les communes

de Tizi Ouzou, Draa Ben Khedda, Boghni, Tigzirt et Azeffoune. À souligner qu'en 2025, la Protection civile a mené pas moins de 49 interventions liées à des infiltrations d'eaux pluviales dans des habitations, des établissements scolaires, éducatifs et sportifs. Ces actions comprenaient également le dégagement des routes et le sauvetage de trois personnes emportées par les eaux au niveau d'Oued Sébaou.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D' INFORMATION Dimanche 04 Janvier 2026/N° 1241// PRIX 20DA

Produite par le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA)

## « Djanazet Ayoub » récompensée par le Grand prix au 18<sup>e</sup> Fntp

La pièce de théâtre « Djanazet Ayoub » (les obsèques d'Ayoub) du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) a remporté le Grand prix du 18<sup>e</sup> Festival national du théâtre professionnel (Fntp), une édition qui a pris fin vendredi soir à Alger.



**A**ccueillie au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), la cérémonie de clôture de cette 18<sup>e</sup> édition s'est déroulée en présence de M. Abderrezak Baba, représentant de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, des directeurs de différents théâtres régionaux, de grandes figures du 4<sup>e</sup> Art et du commissaire du 18<sup>e</sup> Fntp et directeur du TNA, M. Mohamed Yahiaoui. Ainsi, le prix de la meilleure mise en scène a été décerné à Mouny Boualem pour la pièce « Carnaval romain » du théâtre régional (TR) Mohamed-Tahar-Fergani de

Constantine, alors que celui du meilleur scénario a été attribué ex aequo à El Yamine Bentoumi pour son manuscrit du spectacle « Ghed'hbet El Bey » (la colère du Bey), du TR de Biskra et à Hamid Allaoui pour son texte dans la pièce « El berda ouel Meddaha » (la burda et la louangeuse) du TR de Saida. La distinction de la meilleure scénographie a été attribuée à Hamza Djaballah dans le spectacle « Banka Pro-Max » du TR d'Oum El Bouaghi, alors que le prix de la meilleure bande son et musique est revenu à Abdelkader Soufi dans la pièce « Dik Ellila » du TR Abdelkader-Alloula d'Oran. Le prix du meilleur

rôle masculin a été décerné à Amiroche Merabet pour son rôle dans « Palestine trahi » du TR Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou, alors que celui du meilleur rôle féminin a été attribué ex aequo à Fariza Chemmakh pour son rôle dans « Biblomania » du TR d'Annaba et à Feriel Medjadji pour son rôle dans « Palestine trahi » du TR Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou. Le prix du meilleur second rôle masculin a été attribué au jeune Mounaïm Khelladi pour son rôle dans « Lear, roi des sculpteurs », du TR de Djelfa, alors que celui du meilleur second rôle féminin est revenu à Faten Kessar pour son rôle dans « Para-dox » du TR d'El Eulma. Le jury, composé de Noureddine Amroune (enseignant et critique de théâtre), Haroun El Kilani (dramaturge et metteur en scène), Fouzi Benhinni (scénographe et enseignant), Hanafi Meliani (professeur de musique), ainsi qu'Athmane Bendaoud et Chahd-Rime Zouabria (comédiens), a décerné son prix au spectacle « El Hachim » de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (ISMAS) de Bordj El Kiffan à Alger. Le jury a également accordé un prix spécial de reconnaissance au spectacle « Ibadat » (exterminations), du TR Sidi Bel Abbès, en hommage à Kateb Yacine et son œuvre prolifique littéraire, poétique et théâtrale. Parmi la dizaine de recommandations émises par le jury du 18<sup>e</sup> Fntp, celle de permettre aux troupes participant aux prochains Fntp d'assister à toutes les représentations, afin d'avantage les échanges entre comédiens et praticiens du 4<sup>e</sup> Art et rendre ainsi possible la naissance de nouveaux projets. Ouvert le 22 décembre dernier, le 18<sup>e</sup> Fntp, organisé sous l'intitulé « Le théâtre réduit les distances », a été dédié au comédien, dramaturge et metteur en scène Abdellah Hamlaoui et animé durant dix jours par 18 pièces en compétition et 8 autres en off, en plus de conférences scientifiques, littéraires et poétiques, des master classes et des spectacles de rue.

## Championnat national Open hivernal Le CR Belouizdad sacré à Oran

**L**e CRB a remporté le championnat national hivernal Open, qui s'est achevé vendredi soir au centre nautique du complexe olympique Miloud-Hadefi d'Oran, après cinq jours de compétition dominée de bout en bout par les nageurs internationaux du club algérois. Le CRB n'a laissé aucune chance à ses adversaires, raflant les podiums dans plusieurs épreuves grâce à ses nageurs expérimentés. Le club a ainsi totalisé 49 médailles : 23 en or, 19 en argent et 7 en bronze. Le MCO Alger a terminé deuxième avec 40 médailles (13 en or, 16 en argent et 11 en bronze), tandis que l'USM Alger a terminé troisième avec 22 médailles (4 en or, 6 en argent et 12 en bronze). Au total, 17 records

nationaux ont été battus en petit bassin, dont un record arabe établi par Maroua Mernissi dans l'épreuve du 200 m dos en 2 min 14 s 45. Chez les dames, c'est Nasrine Medjahed du MCO Alger qui a dominé la compétition en remportant cinq médailles d'or : 50 m papillon, dos et brasse, 4 x 100 m nage libre et 100 m quatre nages. Elle a également établi deux nouveaux records d'Algérie sur 50 m dos et 4 x 100 m nage libre. Chez les hommes, le titre de meilleur nageur a été décerné à Benzidoun Fares du CRB, qui a remporté trois médailles d'or dans les épreuves du 100 m nage libre et du 100 et 200 m papillon. Le président de la Fédération algérienne des sports aquatiques, Nasreddine Zahafi, s'est déclaré « très satisfait » du niveau affiché lors de cette compétition et a salué les performances des nageurs internationaux. Cette édition hivernale Open, organisée par la Ligue oranaise en collaboration avec la Fédération algérienne des sports aquatiques et la Direction de la jeunesse et des sports d'Oran, a rassemblé 205 nageurs et nageuses représentant 35 clubs issus de différentes wilayas du pays. La compétition s'est achevée par une cérémonie de remise des trophées aux vainqueurs, en présence des membres de la fédération, de représentants de la direction de la jeunesse et des sports d'Oran, ainsi que des organisateurs de la ligue.